



Plan de développement

**Pour une culture du
PLEIN AIR en Gaspésie**



La réalisation du Plan de développement *Pour une culture du plein air en Gaspésie* aura nécessité la participation de nombreux intervenants du milieu. L'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLS GÎM), qui a coordonné les travaux de rédaction du Plan, tient à les remercier pour leur disponibilité et pour le temps investi. Leur implication aura contribué à ce que ce document reflète la réalité du plein air en Gaspésie. Ce plan est rendu possible grâce au Fonds d'appui au rayonnement des régions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

RECHERCHE ET RÉDACTION

François Bélanger
Josée Darveau

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Marjolaine Mineau

RÉVISION

Ève Bourret

COMITÉ CONSULTATIF

Josée Darveau, URLS GÎM
François Bélanger, URLS GÎM
Dany Joseph, Tourisme Gaspésie
Benoit Poirier, Regroupement Gaspésien du Loisir Municipal (RGLM)
Vincent Noël, Cégep de la Gaspésie et des Îles
Jonathan Fyfe, Commission scolaire René-Lévesque
Jean-Michel Landry, Regroupement des MRC de la Gaspésie

GROUPE DES PARTIES PRENANTES

Cathy Arsenault, École primaire François-Thibault
Olivier Bazinet, Auberge Griffon Aventure
Bruno Belliveau, Coopérative Accès Chic-Chocs
Alain Boudreau, Municipalité de Maria
Élodie Brideau, Cime Aventures
Renaud Camirand, Géoparc de Percé
Maryève Charland-Lallier, Vivre en Gaspésie
Éric Chouinard, Sentier international des Appalaches – Québec
Dany Joseph, Tourisme Gaspésie
Geneviève Labonté, Nature Aventure
Simon-Philippe Lalonde, Ville de Gaspé
Guy Laroche, Auberge de Montagne des Chic-Chocs, Sépaq
Ann-Julie Leblanc, Ville de New Richmond
Dominic Leblanc, École Gabriel-Le Courtois
Marc Leblanc, École des Deux-Rivières
Pascal Lévesque, Parc national de la Gaspésie, Sépaq
Vincent Noël, Cégep de la Gaspésie et des Îles
Sylvie Onraet, Domaine des Chutes du Ruisseau Creux
Luce Plourde, Commission scolaire René-Lévesque
Benoit Poirier, Ville de Bonaventure
Zoé Ross, Le Québec Maritime
Ute Schule, Loisir et vie communautaire Hope, Hope Town, Saint-Godefroi, Shigawake
Jean-François Tapp, Camp de Base Coin-du-Banc
Luce Thériault, Accès-Cycle

CRÉDITS PHOTOS

page couverture : Avalanche Québec, Accès-Cycle, Marco Cotton
page 1 : Tula Yoga
page 2 : MRC du Rocher-Percé
pages 3, 21 : Avalanche Québec
page 4 : Marco Cotton, Marina de Gaspé
pages 5, 10, 26 : Jean-Pierre Huard, Tourisme Gaspésie
pages 6, 13, 20, 39 : Bobby Cotton
page 9 : Ville de New Richmond
pages 11, 12, 17, 18, 19 : Michel Julien, Tourisme Gaspésie
page 14 : Gîte aux Jardins de l'Anse
page 15 : Parcs Canada
pages 16, 25, 33, 34, 37, 40, 41 : libre de droits

page 22: Denis Desjardins, Sépaq
page 23 : Phillipe Beaubien, Commission scolaire René-Lévesque
page 24 : Bourg de Pabos
page 26 : Ville de Gaspé
pages 27, 31 : Thomas Wadham-Gagnon
page 29 : Joël Vallée
page 33: Francis Galarneau-Girard
page 36 : Dylan Page, Cime Aventures
page 38 : Éric Brodeur
page 42 : Jean-François Tapp
dernière page : URLS GÎM

Québec 

Mars 2019

PLAN DE DÉVELOPPEMENT POUR UNE CULTURE DU PLEIN AIR EN GASPÉSIE



Table des matières

AVANT-PROPOS	3
INTRODUCTION	4
1. CONTEXTE	5
1.1 Quelques définitions	5
1.2 Contexte national	7
1.2.1 Politique de l'activité physique, du sport et du loisir: <i>Au Québec, on bouge</i>	7
1.2.2 Avis sur le plein air: <i>Au Québec, on bouge en plein air!</i>	8
1.2.3 Étude des clientèles, des lieux de pratique et des retombées économiques et sociales des activités physiques et de plein air de la Chaire de tourisme Transat ESG UQAM	10
1.3 Contexte régional	10
1.3.1 Priorités régionales	10
1.3.2 Achalandage touristique et pratiques régionales	11
2. MÉTHODOLOGIE	12
2.1 Comité consultatif	12
2.2 Inventaire	12
2.3 Rencontres sectorielles	12
2.4 Sondage	13
2.5 Groupe des parties prenantes	13
3. PORTRAIT DU PLEIN AIR	14
3.1 Gaspésie, territoire d'exception: les montagnes, les rivières, la mer	15
3.2 Activités pratiquées	15
3.2.1 Le réseau vert	15
3.2.2 Le réseau bleu	18
3.2.3 Le réseau blanc	20
<i>Le caribou de la Gaspésie</i>	22
3.3 Événements	23
3.4 Sentiers, sites, infrastructures et équipements	24
3.5 Sécurité et mesures d'urgence	25
3.6 L'accessibilité universelle aux activités de plein air	26
3.7 Les acteurs du plein air	26
3.7.1 Les gestionnaires de lieux de pratique ou producteurs d'activités de plein air	27
3.7.2 Les établissements scolaires	29
3.7.3 Les municipalités	31
3.7.4 Les camps de jour	33
3.7.5 Les organisations de soutien	35
3.7.6 Compilation des forces, faiblesses, opportunités et menaces	36
3.7.7 Les ministères et organisations gouvernementales	37
3.7.8 Le bénévolat en plein air	39
4. AXES DE DÉVELOPPEMENT	40
5. ACTIONS PRIORITAIRES	41
CONCLUSION	42
ANNEXE A : EXTRAITS DES DISCUSSIONS DU GROUPE DES PARTIES PRENANTES	
ANNEXE B : LISTE DES FÉDÉRATIONS ET ORGANISMES QUÉBÉCOIS DE PLEIN AIR	

Avant-propos

Pour une culture du plein air en Gaspésie

La culture, c'est l'ensemble des comportements, des connaissances, des traditions et du savoir-faire qui caractérisent un groupe ou une nation, par rapport à un autre groupe ou une autre nation.

Au Québec, la culture du plein air prend son origine au tout début de son histoire, dans le contact intime des peuples autochtones avec la nature. Les premiers Européens qui arrivent utilisent les moyens de transport que sont le canot, la raquette et le traîneau à chiens pour assurer le commerce des fourrures avec les premières nations et explorer les nouveaux territoires qui se présentent à eux. Bien entendu, à l'époque, on ne parle pas de plein air, mais plutôt d'expédition, de troc de fourrures, d'aventure à la découverte d'un territoire inconnu. Il faudra attendre jusqu'à la fin de la révolution industrielle et la migration d'une partie importante de la population vers les villes pour que le plein air devienne un loisir permettant de s'évader en nature. Au XXe siècle, l'émergence de bases de plein air et de camps de vacances favorise la pratique des activités physiques de plein air tels le canot, la randonnée pédestre, le ski de fond et la raquette. La création de fédérations vouées à la promotion et au développement de ces activités dans les années 1970 contribue à l'essor du loisir de plein air. Plus récemment, l'intérêt pour un mode de vie physiquement actif et le développement de nouveaux équipements favorisent l'émergence d'une foule de disciplines : vélo de montagne, «split board», «kite surf», «fatbike», etc.

Parallèlement, l'abolition des clubs privés démocratise l'accès à la pêche et à la chasse, et les Québécois s'y adonnent en grand nombre. Nous inventons la motoneige, qui révolutionne l'accès au territoire en hiver. Le développement de véhicules tout-terrain de type «quatre-roues» vient quant à lui contribuer à l'essor important du plein air motorisé au Québec sur quatre saisons [1].

Tous ces éléments composent la culture québécoise du plein air et ont un point en commun : le goût d'aller jouer dehors et le besoin de se retrouver en nature.

En mettant de l'avant les activités physiques de plein air, le Plan de développement *Pour une culture du plein air en Gaspésie* vise à influencer l'évolution de la culture du plein air en Gaspésie, favorisant ainsi un mode de vie physiquement plus actif.

[1] Bien que faisant partie de la culture du plein air au Québec, le plein air motorisé ainsi que les activités de prélèvement ne sont pas visés par le présent Plan.



Introduction

Avec ses 700 kilomètres de côtes, embrassant à la fois le golfe du Saint-Laurent, la baie des Chaleurs et le fleuve Saint-Laurent, la péninsule de la Gaspésie abrite en son cœur les plus hautes montagnes accessibles et les rivières canotables les plus limpides de l'Est du Canada. Les Appalaches y rencontrent l'océan Atlantique au parc national Forillon, bout du monde pour les Premières Nations. Ce territoire est ainsi devenu un haut lieu de plein air en toute saison.

Ce potentiel incroyable d'opportunités de plein air et de pleine nature est un secret de moins en moins bien gardé puisque près d'un million de visiteurs y affluent chaque année, dont bon nombre dans le but d'y pratiquer une activité physique en plein air.

Le Plan de développement *Pour une culture du plein air en Gaspésie* émerge d'une volonté du milieu de profiter de cette richesse et d'en permettre le développement afin d'améliorer la qualité de vie des habitants du territoire. Il s'inscrit dans la foulée des récents efforts du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour favoriser la pratique d'activités de plein air chez la population québécoise. En plus d'augmenter la pratique d'activités de plein air par la population de la région, les motivations à l'origine du Plan sont aussi de positionner la Gaspésie comme chef de file à titre de destination plein air et d'accroître son pouvoir d'attraction auprès des futurs nouveaux arrivants.

Le contexte de réalisation et la méthodologie utilisée sont exposés dans les deux premières sections. Les activités pratiquées sur le territoire, les acteurs du plein air, ainsi que les différentes opportunités et menaces telles que perçues par les répondants au sondage composent le portrait du plein air du troisième chapitre. À partir de ce portrait, des **axes de développement** et des **actions prioritaires** émergent, et sont présentés dans les deux dernières sections.

« [...] les motivations à l'origine du Plan sont aussi de positionner la Gaspésie comme chef de file à titre de destination plein air et d'accroître son pouvoir d'attraction auprès des futurs nouveaux arrivants. »



1. Contexte

1.1 Quelques définitions



Activité (physique) de plein air

Activité physique, pratiquée en milieu ouvert, dans un rapport dynamique et harmonieux avec des éléments de la nature.

Nous reprenons la définition utilisée dans l'*Avis sur le plein air : Au Québec on bouge en plein air !*

L'ACTIVITÉ DE PLEIN AIR :

- est généralement de nature récréative et de pratique libre, tout en n'éliminant pas les événements et autres activités structurées;
- permet aux pratiquants d'adapter l'intensité physique demandée par l'activité en fonction de leurs capacités et de leur besoin de dépassement;
- entraîne un déplacement sans l'usage de moyens motorisés;
- exclut l'aspect purement compétitif visant à déterminer l'élite;
- fait référence à une manière d'être, généralement en harmonie avec le milieu environnant, le plus souvent dominé par des éléments naturels, sans prélèvements;
- se vit dans un esprit de détente, de découverte, d'exploration ou d'aventure;
- inclut les formes de pratique en milieu urbain, comme dans les grands parcs, jusqu'à celles en pleine nature.

Gaspésie administrative

La Gaspésie administrative, à laquelle nous ferons référence dans le présent plan, est composée de cinq MRC : Haute-Gaspésie, Côte-de-Gaspé, Rocher-Percé, Bonaventure et Avignon. Elle comprend 42 municipalités, trois communautés micmacques et une population de 76 762 habitants^[1].

Gaspésie touristique

Les régions touristiques du Québec, qui ne correspondent pas toujours exactement au territoire de la région administrative, ont été reconnues par décret en 1979. La région touristique de la Gaspésie, pour sa part, comprend le territoire de la Gaspésie administrative ainsi que les trois MRC de l'est du Bas-Saint-Laurent, soit celles de La Mitis, de La Matapédia et de La Matanie. Ce territoire est desservi par Tourisme Gaspésie. Il est habituellement la référence pour les organisations de plein air, notamment les fédérations.

Évidemment, les rivières et les montagnes ne connaissent pas les frontières administratives et plusieurs sites et activités de plein air chevauchent les deux régions. À titre d'exemple, des entreprises de la Haute-Gaspésie œuvrent en Matanie (dans la réserve faunique de Matane) et d'autres d'Avignon œuvrent dans La Matapédia.

[1] Population (décret 2017) Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du gouvernement du Québec

Parties prenantes

On définit par parties prenantes l'ensemble des personnes physiques ou morales ayant une influence directe ou indirecte sur les prises de décisions d'un groupe, d'un secteur d'activité ou d'une entreprise. Dans le Plan, on y réfère également comme aux acteurs du plein air que nous avons regroupés en quatre secteurs : gestionnaires de sites et producteurs d'activités, municipalités, établissements scolaires et organisations de soutien.

Gestionnaires de lieux de pratique

Organisations qui administrent un territoire ou un sentier, sur lequel se tiennent des activités de plein air. Elles en gèrent généralement l'accès et l'entretien. Il peut s'agir d'un centre de ski de fond, d'un sentier municipal, d'un parc national, etc.

Producteurs d'activités de plein air

Organisations ou individus qui offrent un ensemble de services (transport, équipements, encadrement, nourriture, etc.) nécessaires à la réalisation d'une activité de plein air. L'activité peut être de nature guidée, autoguidée, ou simplement proposer la location d'équipements. Ex. : canyoning, rafting, canot, kayak de mer, randonnée pédestre, etc.

Organisations de soutien

Dans le cadre du Plan, on décrit comme organisations de soutien les organisations qui n'offrent pas directement d'activités de plein air sur le territoire de la Gaspésie, mais qui viennent en support à des organisations qui en offrent. Il s'agit des fédérations de plein air, de consultants, de divers regroupements et organisations en lien avec la commercialisation, la défense des droits et des intérêts de certains groupes.



1.2 Contexte national

En 2010, à l'occasion de la 3e Conférence internationale sur l'activité physique et la santé publique, le gouvernement du Québec, comme plusieurs autres états, adhère à l'idée selon laquelle «l'activité physique favorise le bien-être ainsi que la santé physique et mentale. Elle prévient la maladie, améliore les liens sociaux et la qualité de vie, en plus de procurer des bénéfices économiques et de contribuer au développement durable. Les collectivités qui, par divers moyens accessibles et à coût abordable, encouragent les citoyennes et les citoyens de tous les âges et de tous les milieux à pratiquer des activités physiques et sportives profiteront de ces effets bénéfiques[1].»

C'est le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, par sa Direction du sport, du loisir et de l'activité physique, qui a la responsabilité de promouvoir et de soutenir la pratique des activités de plein air au Québec. Le MEES assure un soutien aux organismes nationaux reconnus de loisir, dont ceux de plein air[2], pour qu'ils puissent offrir leur expertise-conseil et contribuer à la promotion des activités de ce secteur. De plus, depuis 2017, le soutien au développement et à la promotion des activités de plein air fait partie intégrante des mandats confiés aux unités régionales de loisir et de sport (URLS), qui viennent en appui aux organismes locaux et régionaux dans leurs efforts pour développer des activités de plein air.

1.2.1 Politique de l'activité physique, du sport et du loisir : Au Québec, on bouge !

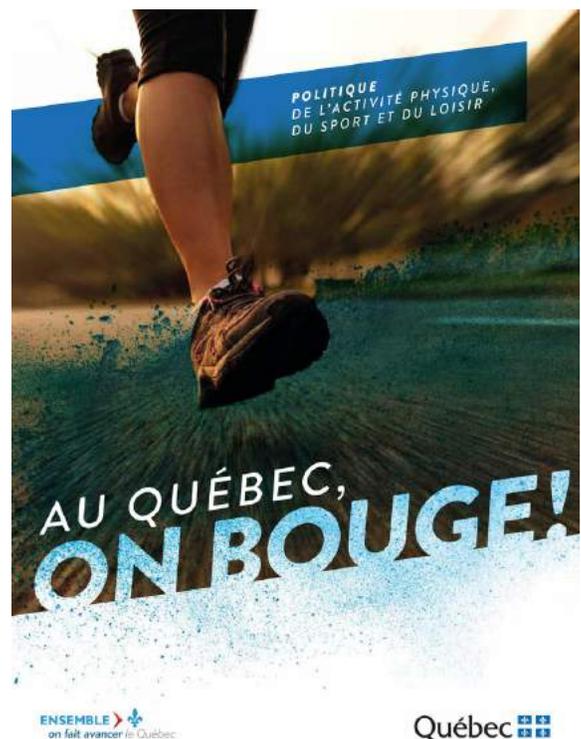
Fort de cette conviction et à l'issue d'une large consultation, le gouvernement du Québec lance, en avril 2017, la politique *Au Québec, on bouge!* qui vise à augmenter la pratique régulière d'activités physiques, de sport et de loisir et, plus globalement, à promouvoir les bienfaits de l'adoption d'un mode de vie physiquement actif pour l'ensemble de la population du Québec.

La politique identifie une cible à atteindre d'ici 2027 :

Augmenter d'au moins 10 % la proportion de la population qui fait le volume minimum recommandé d'activités physiques pendant ses temps libres et, plus précisément, de 20 % pour les jeunes âgés de 6 à 17 ans[3].

La politique désigne également **quatre enjeux** sur lesquels agir afin d'atteindre cette cible :

- L'ACCESSIBILITÉ
- LA QUALITÉ DE L'EXPÉRIENCE
- LA PROMOTION
- LE LEADERSHIP ET LA CONCERTATION

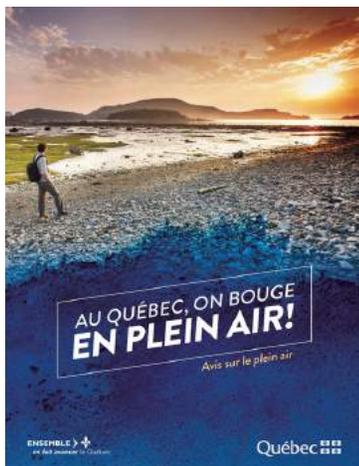


[1] 3e Conférence internationale sur l'activité physique et la santé publique, Société internationale pour l'activité physique et la santé, Toronto, 2010.

[2] Il existe dix fédérations québécoises de plein air, décrites en annexe 3.

[3] Politique *Au Québec, on bouge!*

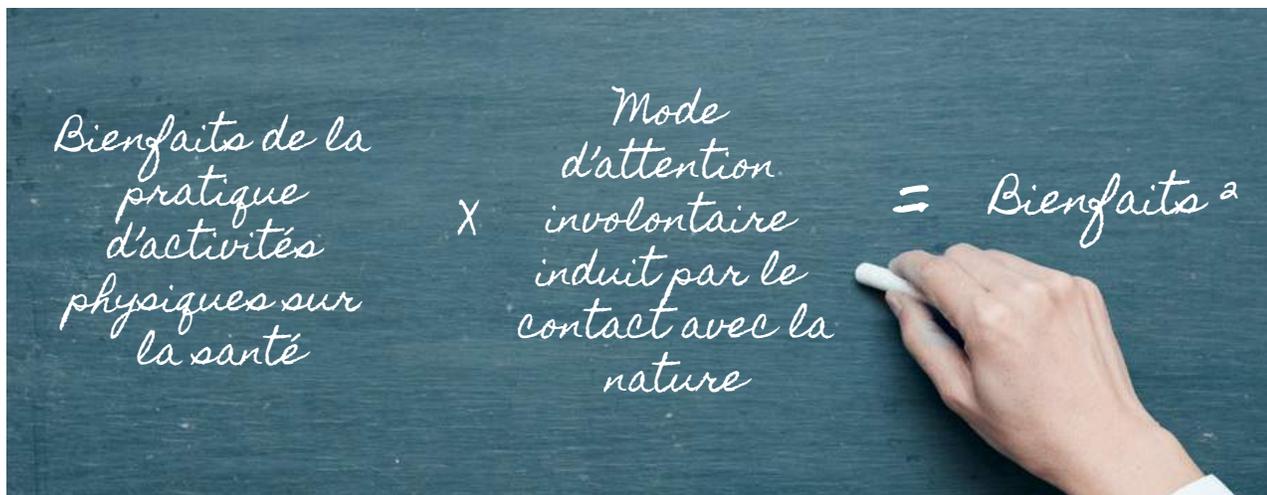
1.2.2 Avis sur le plein air : Au Québec, on bouge en plein air !



En novembre 2017, le MEES précise sa position dans l'Avis sur le plein air : *Au Québec, on bouge en plein air !* Cet outil s'adresse aux intervenants de divers milieux et son objectif est de favoriser le développement et la promotion des activités de plein air au Québec. Appuyé sur une revue de la littérature documentant les bienfaits de la nature, les politiques et les pratiques en matière d'activités de plein air, l'Avis expose notamment plusieurs initiatives inspirantes et présente des défis liés au développement du plein air au Québec, de même que des constats et des pistes d'action à envisager.

Bienfaits du plein air et du contact avec la nature

Le rythme de vie trépidant de nos sociétés modernes est une source considérable de stress. L'omniprésence des couleurs, des lumières et des sons artificiels dans notre environnement impose une attention volontaire, soutenue et constante. À long terme, cette sollicitation exige du cerveau une grande utilisation d'énergie, ce qui occasionne fatigue mentale et baisse du niveau d'attention. Pour récupérer, le cerveau a besoin de faire davantage appel à un mode d'attention involontaire, qui se réfère à des processus automatiques qui ne nécessitent pas l'intervention de la conscience. Or, la nature est idéale pour solliciter ce type d'attention. Certains scientifiques[1] suggèrent même que le cerveau humain serait biologiquement programmé, en raison d'un passé de chasseur-cueilleur, pour opérer sous un mode d'attention involontaire en nature. La vue d'une scène naturelle est associée à une réponse affective positive, expliquant le sentiment de bien-être que l'on peut ressentir devant un paysage grandiose. La pratique du plein air, c'est faire de l'activité physique dans un milieu naturel, sollicitant un mode d'attention involontaire.



Faire de l'activité physique en nature, c'est faire de l'activité physique au carré!

[1] ULRICH, R. S. (1983). « Aesthetic and Affective Response to Natural Environment », *Behavior and the Natural Environment*, Plenum Press, p. 85-125.
ARTE, J. L., et EIFERT, G. H. (1995). « The Effects of Running, Environment, and Attentional Focus on Athletes' Catecholamine and Cortisol Levels and Mood », *Psychophysiology*, vol. 32, no 1, p. 49-54.

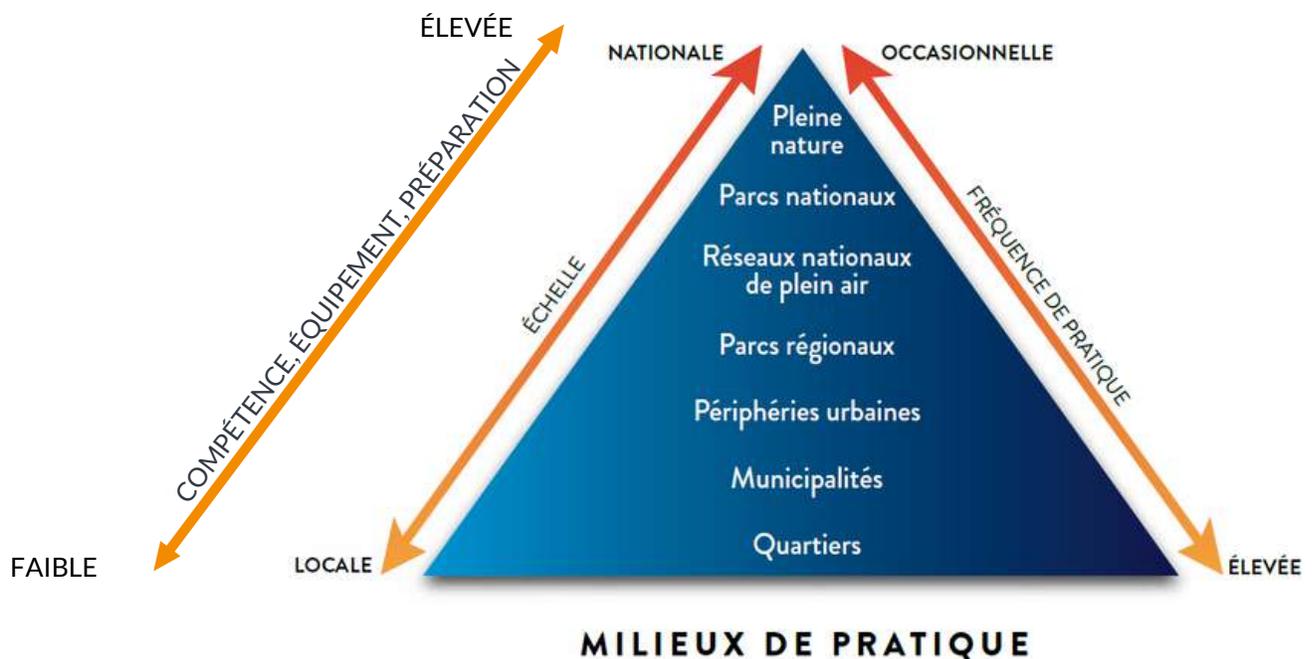


Les retombées liées aux bienfaits des espaces naturels sont nombreuses. Elles se traduisent notamment par une diminution des coûts liés à la santé, une force d'attraction des employeurs et des employés, une majoration de la valeur foncière et une augmentation du récréotourisme. Le développement d'activités de plein air contribue ainsi au développement durable du territoire.

Continuum du plein air

Le continuum du plein air permet de saisir l'importance de développer des milieux de pratique accessibles et d'encourager la tenue d'activités d'initiation pour intéresser de nouveaux pratiquants. Il permet également de saisir l'évolution du pratiquant, du bas de la pyramide vers le haut, tant sur le plan des milieux de pratique investis, du niveau de compétence que de l'équipement nécessaire.

À la base de la pyramide, on retrouve des activités faciles, accessibles, de courtes durées, souvent encadrées, nécessitant peu d'équipement et se produisant dans des lieux relativement aménagés et près des milieux de vie. Au sommet de celle-ci se trouvent des activités de moyenne ou longue durée, réalisées en pleine nature, de façon autonome et pouvant nécessiter des compétences techniques et de l'équipement spécialisé.



1.2.3 Étude des clientèles, des lieux de pratique et des retombées économiques et sociales des activités physiques de plein air de la Chaire de tourisme Transat ESG UQAM

Bien qu'au cours des dernières années des études sectorielles des impacts socio-économiques du plein air et des études de clientèles aient été publiées, aucune ne dressait un portrait complet des retombées des activités de plein air non motorisées au Québec. Pour finalement établir ce portrait, 19 organisations s'associent pour commander une vaste étude.

Réalisée auprès de plus de 3 000 Québécois et Québécoises, incluant des gens qui disent ne pas pratiquer d'activités de plein air, l'étude déposée en octobre 2017 permet aux organismes du milieu et aux intervenants en loisir de concevoir et de mettre en œuvre des mesures ciblées afin de consolider l'offre d'activités physiques de plein air au Québec. Notons que cette étude[1] révèle que 69% des Québécois ont pratiqué une activité de plein air au cours des trois dernières années.

1.3 Contexte régional

En 2006, la région a mis en place le créneau d'excellence Récréotourisme Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine[2], dans le cadre de la démarche ACCORD[3]. Il vise à mettre en valeur les spécificités touristiques de la Gaspésie et celles des Îles-de-la-Madeleine afin que ces deux régions deviennent des destinations touristiques quatre saisons, de classe internationale, sur les thèmes de la mer et de la montagne. Depuis juin 2017, en raison des spécificités et de la réalité des deux territoires, c'est Tourisme Gaspésie qui est porteur du dossier pour la Gaspésie et qui est à négocier une nouvelle entente avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI).



1.3.1 Priorités régionales

Une initiative d'organisations de la société civile de la Gaspésie, appuyée par la Table des préfets des MRC de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine élargie, a mené à la tenue, en mai 2017, du Forum Gaspésie. Financé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), l'événement a contribué à établir les priorités régionales de la Gaspésie. Le Plan de développement du plein air de la Gaspésie a été directement cité comme action à réaliser lors de cette journée de réflexion. Il répond aux priorités suivantes:

Dynamiser l'occupation du territoire en vue de renverser la tendance démographique de la région:

en mettant en valeur le potentiel plein air dans l'image de la Gaspésie et ainsi en augmenter son pouvoir d'attraction dans le recrutement de nouveaux arrivants.

Soutenir la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale :

en augmentant la pratique d'activités de plein air de la population de la région et en réduisant le déficit nature, principalement auprès des jeunes.

Participer au développement des activités de loisir, de sport et de culture en région:

en s'appuyant sur la géographie hors du commun du territoire pour positionner la Gaspésie comme chef de file à titre de territoire et de destination plein air.

[1] Étude des clientèles, des lieux de pratique et des retombées économiques et sociales des activités physiques de plein air de la Chaire de tourisme Transat ESG UQAM

[2] Le concept de « créneau d'excellence » est aussi connu sous d'autres noms: grappe industrielle ou technologique, pôle de compétitivité, ou encore « cluster », qui est d'ailleurs l'appellation la plus répandue à l'international.

[3] ACCORD = Action concertée de coopération régionale de développement

1.3.2 Achalandage touristique et pratiques régionales

Reconnue depuis longtemps comme destination par les touristes, la Gaspésie est d'abord prisée pour ses plages. Elle se fait connaître dans la deuxième moitié du XXe siècle comme haut lieu de la randonnée pédestre et de l'observation de la faune, avec la création de ses parcs nationaux :

- *Le parc national de la Gaspésie, créé en 1937 et nommé parc de conservation en 1981;*
- *Le parc national Forillon, créé en 1970 par le gouvernement du Canada ;*
- *Le parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, acquis comme réserve naturelle en 1971 et en 1974, puis nommé parc de conservation en 1985;*
- *Le parc national de Miguasha, créé en 1985.*

Depuis les années 1970, l'achalandage touristique ne cesse d'augmenter, pour atteindre plus de 800 000 journées/visite[1] en 2017. Parmi ces visiteurs, plus de 80 % effectuent au moins une activité de plein air pendant leur séjour. En raison des traditionnelles vacances estivales, la majorité de ces visites s'effectuent entre le 1er juillet et le 31 août. Pour cette cohorte de visiteurs, composée à 80 % de Québécois, la Gaspésie joue un rôle majeur dans leur pratique du plein air puisqu'il s'agit, pour plusieurs, d'un tout premier contact avec la « grande nature » ou d'une initiation à de nouvelles disciplines. La région contribue ainsi activement au développement d'une culture du plein air chez de nombreux habitants des milieux urbains de la province.

La région administrative de la Gaspésie compte actuellement un peu plus de 75 000 habitants. Bien que l'engouement pour les activités de plein air s'intensifie, il n'en demeure pas moins que, pour plusieurs, le plein air et le contact avec la nature se traduisent principalement par la chasse, la pêche, la motoneige et les véhicules tout-terrain (VTT). Ces personnes ont une connaissance du territoire via ces activités, longtemps synonymes de plein air, et se reconnaissent peut-être moins dans les activités maintenant décrites comme telles. D'autres, ayant toujours vécu sur le territoire et l'ayant connu d'abord par l'exploitation de ses ressources, sont également moins conscients de la richesse du patrimoine naturel gaspésien.

La présente démarche vise tout autant une hausse de la pratique du plein air par la population de la région que le développement des activités touristiques en plein air. En fait, la présence d'un fort achalandage touristique soutient l'offre de plusieurs organisations, qui ne pourrait être possible sans celui-ci. Développée pour la clientèle touristique, cette offre crée des opportunités pour augmenter la pratique du plein air chez la population de la région. De la même façon, la proposition d'activités de plein air dans les municipalités et les milieux de vie vient bonifier le positionnement plein air de la région auprès de la clientèle touristique.



[1] Tourisme Québec

2. Méthodologie

En avril 2018, sous la coordination de l'URLS GÎM, la réalisation du Plan de développement *Pour une culture du plein air en Gaspésie* s'amorce avec l'embauche d'un chargé de projet et la mise en place d'un comité consultatif. Il s'en est suivi la réalisation d'un inventaire, la tenue de rencontres sectorielles, la rédaction puis la diffusion d'un sondage afin d'établir un portrait du plein air. Une fois validé, cet outil permet de ressortir les grands axes de développement et d'identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre au lendemain du dépôt du Plan.

2.1 Comité consultatif

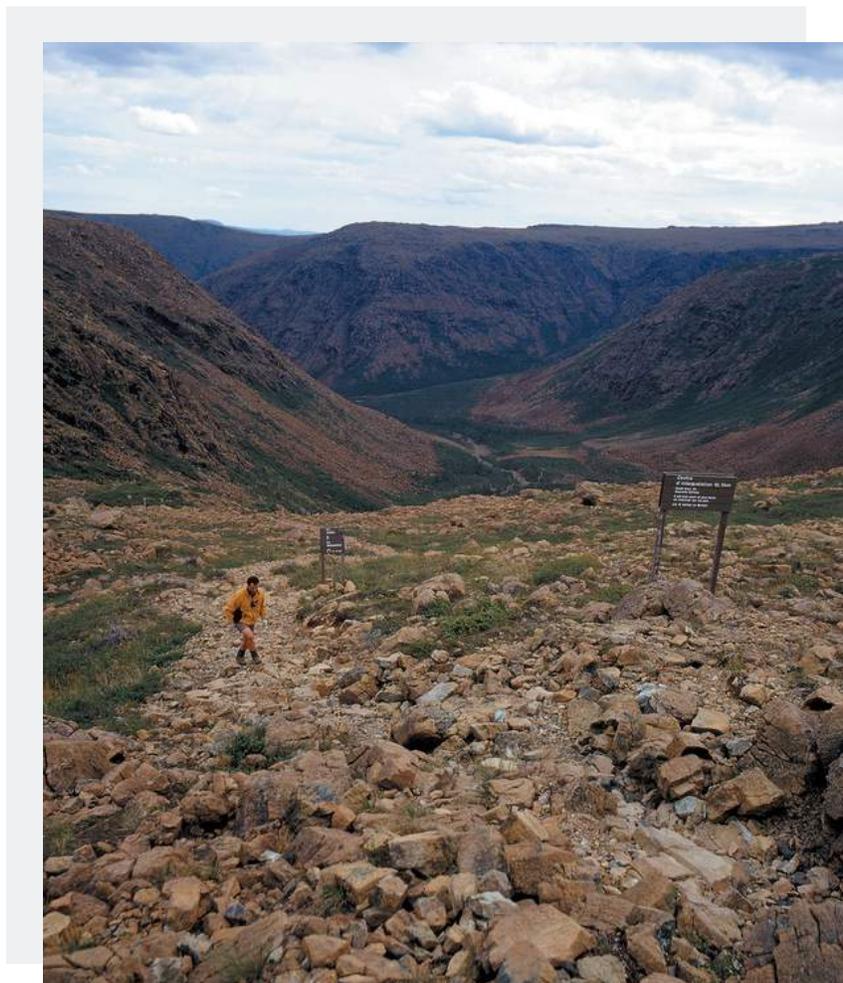
Composé de six personnes, un comité consultatif représentant les secteurs impliqués dans le développement du plein air est mis en place. Son rôle est d'accompagner le chargé de projet dans les différentes étapes de la réalisation du Plan. Par leur expertise et leur connaissance du milieu, les membres du comité contribuent à ce que cette démarche résonne avec l'ensemble des acteurs du plein air de la région et, par le fait même, à leur adhésion au Plan. De plus, le comité chapeaute le processus en s'assurant du respect des objectifs et de l'échéancier.

2.2 Inventaire

Les acteurs qui participent au développement du plein air en Gaspésie sont inventoriés afin d'assurer une représentativité des différents intervenants dans la démarche. Ainsi, les différentes parties prenantes au plein air gaspésien composent cet inventaire non exhaustif. Destiné aux seules fins de la réalisation de ce Plan, il n'a pas pour objectif d'être publié ni distribué.

Nous n'avons pas cherché à réaliser un portrait des pratiquants (visiteurs et résidents), cette tâche étant trop imposante considérant les ressources disponibles. Les données existantes[1] sont donc utilisées pour se référer aux pratiquants d'activités de plein air.

[1] L'étude de la Chaire de tourisme Transat ESG UQAM, les données de Tourisme Gaspésie et de Statistique Canada.



2.3 Rencontres sectorielles

En mai 2018, des rencontres sectorielles avec des représentants des milieux entrepreneurial, scolaire, municipal, associatif et gouvernemental sont organisées sur tout le territoire. L'objectif est de présenter la démarche de réalisation du Plan et de recueillir des commentaires qui serviront à la conception du sondage permettant de dresser le portrait du plein air en Gaspésie.

2.4 Sondage

Le sondage est effectué à partir de la plateforme Survey Monkey auprès des acteurs du domaine du plein air de la région, entre le 21 août et le 14 septembre 2018. Il vise à recueillir les commentaires et connaître la perception des répondants dans le but d'établir un portrait des plus réalistes du plein air en Gaspésie.

Parmi les 196 personnes conviées par courriel, 52 % répondent directement à partir du lien transmis (102), tandis que près de 10 % répondent via le site web de l'URLS GÎM (18), pour un total de 120 répondants.

Bien que la démarche vise à connaître le point de vue des intervenants impliqués dans le domaine du plein air, nous insérons, dans le sondage, une section pour les individus afin de n'écarter personne. Notons que quelques intervenants invités par courriel choisissent de répondre au sondage comme individu plutôt qu'à titre de représentant de leur organisation.

Il importe de préciser que les individus qui prennent part au sondage sont des pratiquants mordus de plein air et ne sont donc pas représentatifs de la population en général.

La compilation des réponses et l'analyse des résultats à l'aide d'un chiffrier Excel sont effectuées afin d'extraire certaines données et établir des comparaisons entre les différents groupes de répondants.

Les résultats complets du sondage sont disponibles en ligne :
www.urlsgim.com/dossiers-plein-air/



2.5 Groupe des parties prenantes

Afin de valider les résultats de ce sondage, un groupe des parties prenantes est formé en invitant les 96 répondants au sondage qui souhaitent être informés de la suite des travaux, à y participer. Parmi ceux-ci, 38 se disent intéressés à prendre part aux activités du groupe. Finalement, 24 personnes complètent les échanges du groupe. Il leur est demandé de confirmer si le portrait établi paraît conforme ou non à leur perception et d'identifier les actions prioritaires qu'ils aimeraient voir se réaliser à la suite du dépôt du Plan.

3. Portrait du plein air

Voici, à partir des activités de consultation réalisées, un portrait du plein air en Gaspésie. Nous y présentons d'abord les activités de plein air qui se pratiquent sur le territoire, en abordant les opportunités et les enjeux spécifiques à chaque discipline. Le portrait des différents acteurs impliqués dans le plein air présente, quant à lui, leur perception et met en lumière les forces du milieu, les opportunités qui s'offrent, mais aussi les difficultés rencontrées et les menaces présentes.



3.1 Gaspésie, territoire d'exception: les montagnes, les rivières, la mer

Grâce à ses parcs nationaux, aux nombreux producteurs d'activités, à l'offre municipale et aux petits et grands événements, la Gaspésie offre une grande variété d'activités de plein air, tant par le nombre de disciplines pratiquées que par les niveaux de difficulté offerts. Partout sur le territoire, la beauté des paysages alliant mer et montagnes prédispose à la pratique du plein air et au contact avec la nature. La randonnée pédestre, la raquette, le vélo et le ski de fond se réalisent dans un décor époustouflant, aux côtés d'activités plus spectaculaires comme le canyoning, le vol libre, le kitesurf, le ski de montagne et la descente de rivière.

Tel que décrit précédemment, la Gaspésie est un territoire qui a la cote pour ses activités de chasse, de pêche et de plein air motorisé. Bien que ces activités ne soient pas directement visées par le présent Plan, elles sont abondamment pratiquées, tant par les habitants de la région que par les visiteurs. Elles renforcent l'image plein air de la région. Cependant la cohabitation et les risques de conflits entre les usagers des activités de chasse et de pêche et de plein air motorisé avec ceux d'activités physiques de plein air soulève un enjeu de partage du territoire.

La région demeure timide dans l'affirmation d'un positionnement clair en faveur du plein air. Alors que la diversité de l'offre d'activités de plein air est de plus en plus citée par les nouveaux arrivants comme raison de choisir la Gaspésie[1], elle semble encore méconnue d'une bonne partie de la population.

3.2 Activités pratiquées

Afin d'établir le portrait du plein air en Gaspésie, nous avons choisi de présenter les activités pratiquées selon trois grands thèmes :

- Le réseau vert des activités terrestres et aériennes pratiquées en été
- Le réseau bleu des activités nautiques et aquatiques
- Le réseau blanc des activités pratiquées l'hiver

3.2.1 Le réseau vert

La randonnée pédestre

La randonnée pédestre s'impose comme l'activité estivale la plus pratiquée et compte pour le deux tiers de toutes les activités recensées dans le sondage. Les sentiers de randonnée du territoire proposent un éventail de niveaux et de durées, allant de moins d'une heure à plusieurs semaines. Notons que l'observation de la faune est une activité complémentaire quasi systématique.

L'offre de randonnée est développée partout sur le territoire et un grand nombre de sentiers sont disponibles, avec 46 gestionnaires de sentiers inscrits auprès de Rando-Québec. Au cœur de l'offre de randonnée pédestre, on retrouve quatre produits d'appel importants qui sont décrits plus bas. Outre ceux-ci, ce sont principalement des municipalités et des organismes sans but lucratif qui développent et entretiennent les sentiers de randonnée pédestre dans la périphérie des villes et villages.

[1] Vivre en Gaspésie



LE PARC NATIONAL DE LA GASPÉSIE

Le parc national de la Gaspésie accueille 85 % de ses visiteurs à l'occasion de la saison estivale et presque tous réalisent une randonnée pédestre pendant leur séjour. Les randonnées les plus populaires sont d'une journée et moins. On remarque néanmoins une progression pour les longues randonnées (2 à 6 jours) qui incluent le transport de bagages et l'hébergement en refuge. La mission première du parc est d'assurer la conservation du milieu naturel. L'offre d'activités récréotouristiques tient compte du fait que le parc abrite une population en voie de disparition ; le caribou de la Gaspésie-Atlantique[1]. Les zones plus sensibles sont fermées pendant la période de reproduction et de mise bas du caribou alors que le reste de la saison, la circulation est strictement limitée aux sentiers autorisés. Sous réserve de l'obtention d'un permis, on peut cependant circuler selon des règles de conduite de base dans la zone d'arrière-pays estivale. Les réserves fauniques de Matane et des Chic-Chocs complètent l'offre de randonnée pédestre du parc national de la Gaspésie. À l'automne, pendant les neuf semaines de la chasse à l'orignal, les activités de plein air y sont quasi impraticables en raison d'une interdiction de circuler pour toute personne ne participant pas à un forfait de chasse. La réserve faunique de Matane propose, à cette période, le Grand safari d'automne, une activité guidée d'observation de la faune.

LE PARC NATIONAL DE L'ÎLE-BONAVENTURE-ET-DU-ROCHER-PERCÉ

Site emblématique par excellence de la Gaspésie, le Rocher-Percé a longtemps été témoin de randonnées pédestres. La marche autour du Rocher-Percé et du mont Joli – formations de calcaire très friables desquelles plus de 350 tonnes de roches tombent annuellement – est excessivement dangereuse et la Sépaq fait tout en son pouvoir pour en limiter l'accès. L'activité de randonnée pédestre du parc est concentrée sur l'Île Bonaventure où l'on observe la colonie de fous de Bassan la plus accessible au monde. Les randonnées y sont de quelques heures, impliquent une croisière en bateau et aucun séjour nocturne n'y est autorisé.



LE SENTIER INTERNATIONAL DES APPALACHES-QUÉBEC (SIA-QC)

Permettant de relier Matapédia à Forillon sur 650 kilomètres, la portion québécoise du Sentier International des Appalaches (SIA-QC)[2] a été développée par un groupe de passionnés de randonnée. Inauguré en 2001 puis reconnu en 2015 premier sentier en Amérique du réseau européen Grande Randonnée (GRA1), le SIA-QC est soutenu à bout de bras par des bénévoles. Bien qu'il s'agisse d'un icône de la randonnée au Québec, il souffre d'un manque d'entretien et peu de randonneurs complètent la longue randonnée. Avec la démocratisation du plein air vient une nouvelle clientèle, plus nombreuse, qui préfère des circuits plus courts et un plus grand confort. De plus, l'adhésion au SIA-QC des communautés traversées par le sentier est parfois déficiente. Face à cette réalité, le SIA-QC a entamé, au printemps 2018, une réflexion stratégique pour lui permettre de se rapprocher de cette nouvelle clientèle, des communautés qu'il traverse et, plus particulièrement du milieu scolaire, en modifiant sa gouvernance, en développant des boucles ou des circuits plus courts et en améliorant l'offre de services connexes.

LE PARC NATIONAL FORILLON

Avec plus de 100 kilomètres de sentiers dans un décor à couper le souffle, la randonnée pédestre est au cœur des activités de ce parc du réseau de Parcs Canada. La grande majorité des randonnées y sont de moins d'une journée, mais il est possible d'y faire de plus longues randonnées; l'hébergement se fait alors en camping rustique ou en abri-dortoir (*lean-to*). Outre la randonnée pédestre, des partenaires du parc proposent de la planche à pagaie, du kayak de mer, de la plongée sous-marine et la location de vélos. Un sentier de vélo de montagne multiusage y est déployé. Les cyclistes doivent toutefois céder le passage aux randonneurs ou aux cavaliers. Les eaux peu profondes de la plage de Penouille en font un lieu parfait pour la baignade, le kitesurf et la planche à voile.

[1] Voir la page 22.

[2] Le SIA-QC fait partie de l'*International Appalachian Trail (IAT)*, un réseau mondial de sentiers en développement sur plusieurs continents. En Amérique du Nord, l'IAT propose plusieurs options d'itinéraire sur 3016 km, de Belle Isle à Terre-Neuve jusqu'au Mont Kathadin au Maine (É-U), où il rejoint l'*Appalachian Trail* américaine.

Le vélo

Au tournant du millénaire, à la suite de l'adoption d'une première politique sur le vélo par le gouvernement du Québec, on assiste au déploiement de la Route verte partout au Québec. Récemment nommée plus beau réseau cyclable au monde par National Geographic[1], elle contribue à mettre en valeur l'utilisation du vélo comme façon de voyager. La promotion du vélo en Gaspésie est depuis longtemps associée presque exclusivement au tour de la Gaspésie. Bien qu'il s'agisse d'un parcours mythique qui fait la fierté de ceux qui le complètent, la distance à parcourir, le niveau de difficulté et le dénivelé en limitent l'accès aux cyclotouristes les plus avertis.

L'augmentation de la pratique du vélo et le développement de nouveaux équipements viennent changer le profil des cyclistes. Afin d'adapter son offre à cette nouvelle clientèle, Tourisme Gaspésie commande, en 2016, une étude auprès de B²O Sport Aventure[2] afin d'identifier et de promouvoir plus d'une centaine de parcours vélo dans la Gaspésie touristique pour cinq clientèles distinctes (cyclistes récréatifs, cyclotouristes traditionnels, cycloportifs[3], aventuriers du fatbike et montagnards). Bien que l'étude Gaspésie Destination Vélo soit un outil de promotion destiné au développement de la destination touristique, les parcours identifiés profitent tout autant à la population gaspésienne et devraient être davantage publicisés en région. Avec l'engouement des dernières années pour le vélo de montagne et le fatbike, l'offre cyclable en Gaspésie s'est bonifiée et on retrouve maintenant une offre de single track, de pumptrack et des sites de location de fatbike à plusieurs endroits sur le territoire. Cette offre gagne à s'organiser pour être présentée comme une véritable destination, à l'image de la route des bières de l'Est du Québec. Afin de permettre la création de cette route, la concertation amorcée dans la Baie-des-Chaleurs et à Gaspé devra se poursuivre et inclure l'ensemble des acteurs du vélo de montagne et du fatbike de la Gaspésie touristique.

La quantité impressionnante de plages et de rives ainsi que les nombreux chemins et sentiers forestiers dans l'arrière-pays font de la Gaspésie un territoire de prédilection pour le développement du fatbike. Plus stable en sentiers, il s'agit d'une alternative intéressante au vélo de montagne et incarne une plus grande flexibilité puisqu'il peut être pratiqué sur quatre saisons.

Pour sa part, le bikepacking – le cousin plus aventurier du cyclotourisme – est une tendance qui a le vent dans les voiles partout sur la planète. En raison de la qualité de son territoire, la Gaspésie pourrait se positionner comme un précurseur dans ce domaine, au Québec.

Les autres activités du réseau vert

Pour compléter le réseau vert, notons qu'il est entre autres possible de s'adonner à la pratique du canyoning dans la réserve faunique de Matane, à Sainte-Anne-des-Monts et à Gaspé, à la spéléologie à Saint-Elzéar dans la plus vieille grotte du Québec, au deltaplane et au parapente au réputé site de vol libre de Mont-Saint-Pierre, à l'escalade au mont Saint-Joseph et à un parcours aérien à Bonaventure. De plus, des sentiers équestres s'offrent aux propriétaires de chevaux, et un ranch offre des activités d'équitation de quelques heures à plusieurs jours (des Chic-Chocs à Forillon) à partir de Gaspé.



[1] 2008, La Route verte est numéro 1 au Top 10 des plus belles véloroutes au monde, par le National Geographic.

[2] Gaspésie Destination Vélo, B²O Sport Aventures, novembre 2016.

[3] Les cycloportifs se déplacent à voiture, mais découvrent la région avec leur vélo. Le «gravel bike» (vélo de route muni de pneus plus volumineux) s'apparente au cycloportif et la Gaspésie recèle un potentiel de parcours très intéressants pour ce nouveau type de vélo.

3.2.2 Le réseau bleu

La voile et le kayak de mer

Il va sans dire que la région offre plusieurs plans d'eau navigables, parfaits pour la pratique de la voile. Offrant accueil et services, de nombreuses marinas s'y retrouvent, formant un circuit sécuritaire très apprécié des plaisanciers qui naviguent le Saint-Laurent maritime. L'estuaire et le golfe du Saint-Laurent sont propices à la voile de croisière et témoins de grands événements comme la course Transat Québec Saint-Malo (TQSM)[1].

La baie des Chaleurs et la baie de Gaspé disposent de plans d'eau plus calmes, propices à l'apprentissage de la voile. On y retrouve d'ailleurs deux écoles de voile, une à Gaspé et une à Carleton-sur-Mer, offrant un ensemble d'activités, de l'initiation grand public aux régates provinciales. Notons le développement d'un programme de voile accessible à Carleton-sur-Mer permettant aux personnes vivant avec un handicap physique ou une déficience intellectuelle de s'initier à la voile.

Le kayak de mer se pratique sur l'ensemble du littoral gaspésien. En Haute-Gaspésie, en raison des forts vents et des courants, la navigation est plus complexe et s'adresse à des pagayeurs expérimentés. La baie de Gaspé, la région de Percé et la baie des Chaleurs offrent un littoral facile d'accès et des conditions de navigation plus clémentes. Notons que pour des fins de conservation et de protection de la colonie de fous de Bassan, la côte est de l'Île Bonaventure n'est pas ouverte à la navigation en kayak. Des excursions guidées en kayak de mer sont proposées notamment à Sainte-Anne-des-Monts, Forillon, Gaspé, Percé et Carleton-sur-Mer.

La Route bleue de la Gaspésie est un réseau de mises à l'eau, d'abris d'urgence, d'aires de repos et de services destinés aux petites embarcations comme le kayak de mer. Il est toutefois regrettable que les cartes de la Route bleue de la Gaspésie ne soient plus disponibles. Tant qu'une mise à jour complète des informations ne sera pas réalisée, la Route bleue de la Gaspésie n'est plus fonctionnelle. Notons que cette situation est loin d'être unique à la région et de nombreuses routes bleues qui composent le Sentier Maritime du Saint-Laurent sont dans cette même situation. Canot Kayak Québec (CKQ) travaille à l'amélioration de la gestion du Sentier Maritime et s'affaire à trouver des solutions afin d'actualiser les informations et de relancer les routes bleues.



Le canot et le kayak de rivière

En raison de l'important dénivelé entre les montagnes du centre et les rives de la péninsule, un grand nombre de rivières sillonnent le territoire de la Gaspésie, offrant, par le fait même, de nombreux parcours en eau vive. D'une grande limpidité, les rivières de la Gaspésie permettent d'observer les grands saumons qui viennent s'y reproduire. Canot Kayak Québec dénombre 36 parcours canotables sur 16 rivières. En raison des faibles débits en saison estivale, la majorité de ces parcours sont accessibles uniquement sur une courte période, au printemps. Seules les plus importantes rivières demeurent canotables l'été et, parfois, seulement dans leur partie aval. À l'embouchure de ces rivières, on retrouve de grands barachois qui constituent d'excellents plans d'eau pour la pratique du canot et du kayak d'eau calme, et l'observation de la faune.

[1] <https://transatquebecstmallo.com/course/>

La cohabitation des pagayeurs avec les pêcheurs au saumon est un enjeu considérable. Les organisations gestionnaires des rivières à saumon détiennent l'autorité pour restreindre l'accès aux rivières afin de protéger la qualité de l'activité de pêche. Ainsi, il est interdit de descendre la rivière Matane en canot ou en kayak pendant la saison de la pêche au saumon, à moins d'obtenir une autorisation de la zone d'exploitation contrôlée (ZEC). En raison du plus grand nombre d'usagers et de plaisanciers[1] lors de la période estivale, il s'agit d'un enjeu particulier sur la rivière Bonaventure. D'une limpidité exceptionnelle et comportant un débit suffisant pour y tenir des activités de pagayage et de plaisance tout l'été, cette rivière est également très prisée par les pêcheurs au saumon. La ZEC de la rivière Bonaventure y gère les activités de pêche sur la portion publique de la rivière. Une entente encadre la cohabitation pêcheurs/canoteurs et contingente le nombre d'embarcations sur les différents parcours. L'entreprise Cime Aventures y opère un centre d'activités nautiques et, chaque saison, plus de 30 000 personnes participent à une descente de rivière, en canot, en kayak, en tube ou en apnée. À ce nombre s'ajoute une quantité importante d'utilisateurs libres (locaux et visiteurs). Le site de baignade Le Malin de la rivière Bonaventure rassemble jusqu'à 500 baigneurs lors des belles journées d'été. La rivière est également très appréciée pour la villégiature et la quantité de résidences (secondaires ou principales) en bordure de la rivière augmente chaque année.

Des efforts importants de cohabitation sont déployés pour tenter d'harmoniser ces différents usages. Le Conseil du bassin versant de la rivière Bonaventure (CBVRB) puis, par la suite, le Conseil de l'Eau Gaspésie Sud (CEGS), organisent plusieurs consultations publiques qui mènent au dépôt du cadre de gestion de la rivière Bonaventure en novembre 2016. Celui-ci propose un zonage des activités récréatives sur la rivière Bonaventure en déterminant les zones de différentes intensités. La mise en œuvre et l'intégration de cet outil demeurent à réaliser, avec comme prochaine étape la formation d'un comité multipartite.

La plongée sous-marine

La Gaspésie est un lieu de prédilection pour la plongée sous-marine au Québec. Les abords de l'Île Bonaventure, dans le secteur de Percé, offrent aux amateurs d'activités subaquatiques un territoire riche pour l'observation de la faune et de la flore marine. Des activités d'initiation de plongée ne nécessitant aucune formation préalable y sont notamment offertes. Les détenteurs d'un brevet de plongée récréative trouveront des points d'intérêt un peu partout le long de la côte et des points de services à Carleton-sur-Mer et Percé pour y remplir leurs bouteilles de plongée et obtenir des conseils ou des services de navettes. Des plongées en apnée sont également possibles à plusieurs endroits sur la côte et sur nombre de rivières. En raison des courants et de la température de l'eau, le niveau de difficulté varie selon les lieux. Des sorties guidées en apnée à Forillon, Percé et Carleton-sur-Mer ainsi que sur les rivières Bonaventure et Matapédia sont proposées.



[1] Personne qui pratique la navigation de plaisance.

Le kite surf et la planche à pagaie

Les baies et barachois de la côte gaspésienne offrent des conditions idéales à la pratique du kite surf, qui connaît un nombre grandissant d'adeptes en Gaspésie. Deux écoles de kite surf offrent des services sur le territoire, soit à Gaspé et à Carleton-sur-Mer.

La planche à pagaie ou Stand Up Paddle (S.U.P.) est aussi en émergence. Il est possible de louer des planches et participer à des activités comme du yoga sur planche à différents endroits sur le littoral et les rivières du territoire.

3.2.3 Le réseau blanc

Le ski de fond, la raquette, le ski alpin et le patinage extérieur

Pour la population de la région, le ski de fond, la raquette, le ski alpin, la planche à neige et le patinage extérieur sont des pratiques installées depuis longtemps et constituent l'essentiel de l'offre de plein air hivernal dans les écoles et les municipalités. Le réseau de centres de ski de fond est essentiellement opéré par des organisations à but non lucratif, en collaboration avec les municipalités, et repose en grande partie sur le bénévolat. Le ski alpin et la planche à neige représentent des entrées naturelles dans le continuum du plein air vers le ski de montagne. On compte six centres de ski alpin en Gaspésie: à Matapédia, New Richmond, Gaspé, Murdochville, Sainte-Anne-des-Monts et Cap-Chat.

Parmi les quatre parcs nationaux, seul le parc national de la Gaspésie présente une offre hivernale complète. Avec 39 000 visites à l'hiver 2017-2018, environ 15 % de l'achalandage du parc s'effectue pendant cette saison. La raquette est la principale activité pratiquée; elle compte pour 64% des activités hivernales. Viennent ensuite les activités de descente (ski de haute route, télémark, planche à neige) pour 20 % des activités, le ski de longue randonnée (10 %), le ski de fond sur piste tracée (5 %) et le fatbike (1 %).

Le parc national Forillon était auparavant un parc national du Canada ouvert sur quatre saisons. À la suite d'une restriction budgétaire de 30 millions dans le réseau de Parcs Canada en 2012, le parc national Forillon perd ce statut pour devenir un parc saisonnier. Depuis, une équipe locale de bénévoles se charge de l'entretien des sentiers de ski de fond et de raquette, assurant l'accès aux différentes activités hivernales. L'achalandage est en hausse, tout comme l'est le développement des activités de plein air hivernales un peu partout sur le territoire gaspésien.

Il serait souhaitable qu'au dépôt de son prochain plan directeur, en 2020, le parc national Forillon regagne son statut de parc quatre saisons, permettant ainsi de profiter pleinement du potentiel d'attractivité de ce lieu pour les activités de plein air hivernales, tant auprès de la clientèle touristique que pour la population de la région.



Le ski de montagne

Au tournant du millénaire, une nouvelle discipline connaît un important développement: le ski de montagne. Dans les monts Chic-Chocs, parmi les plus beaux territoires pour cette discipline dans l'est de l'Amérique, mais aussi ailleurs en Haute-Gaspésie et à Murdochville, plusieurs entreprises offrent des forfaits guidés et font connaître le territoire. Armés de leurs skis de haute route, de télémark ou de leur splitboard, les adeptes envahissent les champs de neige, entraînant parfois une saturation des sites de pratique.

La Coopérative Accès Chic-Chocs est fondée en 2009 par des entreprises œuvrant dans le ski de montagne afin de s'outiller pour aménager de nouveaux sous-bois et diversifier le domaine skiable. La Coopérative développe d'abord des secteurs au cœur de la Gaspésie, comme le mont Lyall et le mont Porphyre à Murdochville. La Coopérative Accès Chic-Chocs travaille maintenant en étroite collaboration avec la Fédération Québécoise de Montagne et d'Escalade (FQME) et les organisations locales au développement d'autres sites sur le territoire de la Gaspésie. Deux sites ont été développés à Gaspé et à Maria, et d'autres sont à l'étude à Marsoui, Percé, Mont-Louis et Carleton-sur-Mer.

La qualité du territoire, les chutes de neige abondantes et l'engouement pour la pratique du ski de montagne recèlent un potentiel de développement considérable pouvant faire de la Gaspésie une destination de calibre international pour celui-ci.

Cependant, les services aériens quasi inexistantes à partir des grands centres vers la région et les déplacements hivernaux sur la route, parfois laborieux, sont actuellement un frein au développement de la destination.

D'autre part et malgré des chutes de neige importantes, on recense aussi des épisodes de pluie et des périodes sans précipitation qui peuvent détériorer la qualité de l'expérience. Cette réalité fait partie des risques attendus par les adeptes, mais peut devenir un enjeu lors du choix d'une destination. Le fatbike peut offrir une activité alternative lorsque les conditions de ski se dégradent.

Enfin les monts Chic-Chocs constituent l'essentiel de l'habitat du caribou de la Gaspésie, une population présentement désignée comme menacée au Québec en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables et en voie de disparition selon la loi fédérale sur les espèces en péril. La pratique du ski de montagne s'exerce à une période de l'année très sensible pour les caribous, particulièrement pour les femelles gestantes qui cherchent à conserver leur énergie jusqu'au printemps et à la mise bas, dans les conditions les plus difficiles de l'année[1].

[1] Voir la page 22.



LE CARIBOU DE LA GASPÉSIE



La population du caribou forestier est en déclin sur l'ensemble du territoire canadien et des enjeux de cohabitation entre les activités récréatives et les populations de cette espèce sont présentes notamment en Colombie-Britannique où l'industrie de l'hélicski craint une éventuelle application de mesures d'urgence, par le gouvernement fédéral, afin de protéger l'habitat du caribou.

Le caribou de la Gaspésie est une branche génétiquement distincte du caribou forestier et il s'agit de la dernière population de l'espèce au sud du fleuve Saint-Laurent. Alors qu'on en comptait plus de 200 en 1983, la population compte moins de 75 individus en 2018. Confinés aux régions alpines du parc national de la Gaspésie, c'est la prédation - surtout par le coyote - qui est la cause immédiate de mortalité des caribous de la Gaspésie. Cela s'explique par une augmentation accrue du nombre de prédateurs à la suite de l'accroissement des populations d'orignaux et de cerfs de Virginie, favorisé par le remplacement des forêts matures par de jeunes forêts.

Dans ce contexte de vulnérabilité, tout dérangement supplémentaire entraînant un déplacement de caribous vers des habitats davantage favorables aux prédateurs ou la création de sentiers ou de pistes favorisant le déplacement des prédateurs vers les secteurs fréquentés par le caribou est à considérer.

Face à cette situation, l'équipe de gestionnaires de la Sépaq a développé son offre d'activités, dans le parc national de la Gaspésie et les réserves fauniques des Chic-Chocs et de Matane, en harmonie avec son rôle de conservation. Une hausse de l'utilisation à des fins récréatives de l'habitat du caribou nécessitera des efforts concertés afin que tous endossent les actions nécessaires au rétablissement de la population de caribous de la Gaspésie.

Pour en comprendre plus sur cet enjeu, consultez le Plan d'action ministériel de rétablissement du caribou de la Gaspésie, déposé en février 2019.[1]

[1] <https://mffp.gouv.qc.ca/documents/faune/especes/PA-Caribou-Gaspesie.pdf>

Le fatbike

La pratique du fatbike connaît une croissance phénoménale au Québec et son implantation sur notre territoire se fait progressivement. En hiver, le principal frein est la nécessité d'avoir des sentiers bien entretenus. Dans nos municipalités, il n'y a généralement pas la masse critique d'utilisateurs pour permettre l'établissement de tels sentiers. Toutefois, supporté en grande partie par le bénévolat, un réseau de sentiers hivernaux pour le fatbike s'installe et une offre de location continue de se développer un peu partout sur le territoire. Faute de sentiers dédiés, le fatbike en hiver se pratique souvent dans les centres de ski de fond ou sur les pistes de motoneige. Lors de conditions hivernales de croûte (pluie ou période douce suivie de temps froid), le fatbike permet d'explorer un large territoire. Il est appelé à se développer en Gaspésie puisque les options sont diversifiées, tant sur le plan de la variété des terrains à être explorés que sur celui des possibilités de pratique sur quatre saisons.

3.3 Événements

Le Raid international Gaspésie, qui en sera à sa cinquième édition en 2019, contribue à faire connaître les activités de plein air auprès des Gaspésiens. Alors que seulement deux équipes régionales participaient à la première édition, 78 prennent le départ en 2018. En raison de son importante couverture médiatique, le Raid international Gaspésie fait rayonner, à l'échelle internationale, la qualité de notre territoire pour la pratique d'activités de plein air. Le prologue jeunesse du Raid, quant à lui, permet d'initier des jeunes en les invitant à réaliser un parcours de 15 kilomètres en compagnie d'un des athlètes du Raid international Gaspésie.



La Traversée de la Gaspésie (TDLG) est un événement d'envergure qui contribue à faire connaître le plein air en Gaspésie. Depuis 2003, plus de 4 000 participants prennent part à cette traversée originale d'une semaine en ski, l'hiver, et, depuis 2014, chaussés de bottines, l'été.

Également, de nombreuses courses (marathons, ultratrails, challenges, circuits des Galopeux, Défi Roulons pour nos hommes, Défi la plage, etc.), organisées sur l'ensemble du territoire, contribuent à faire connaître leur différentes disciplines.

3.4 Sentiers, sites, infrastructures et équipements

Dans les années 1990 et au tournant des années 2000, des programmes de création d'emplois contribuent au développement de sentiers et de sites de plein air. L'objectif de ces programmes est de qualifier des travailleurs à l'assurance-emploi. À l'époque, l'aménagement de ces sentiers ne s'inscrit pas nécessairement dans une démarche qui vise à considérer le développement de l'utilisation, l'entretien et la pérennité. Aujourd'hui, on constate que de nombreux sentiers ne sont pas fréquentés en raison d'un manque criant d'entretien et de signalisation ou, plus fondamentalement, parce qu'ils ne présentent pas d'intérêt particulier. De nombreuses constructions en bois sont hors d'usage et plusieurs de ces sentiers sont fermés. Le *Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA)*, lancé à l'automne 2018 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, arrive à un fort bon moment. Toutefois, les besoins dépassent largement l'enveloppe disponible. De plus, tous les sites déjà développés ne méritent pas d'être maintenus. Même si le développement de nouveaux sites et sentiers est envisagé, des décisions devront être prises afin d'identifier quels sentiers et sites existants seront conservés et quelles seront les mesures à prendre afin d'assurer leur maintien et leur pérennité. Les sites ou sentiers qui ne seront pas maintenus devront être fermés et remis à leur état d'origine.

«Aujourd'hui, on constate que de nombreux sentiers ne sont pas fréquentés en raison d'un manque criant d'entretien et de signalisation ou, plus fondamentalement, parce qu'ils ne présentent pas d'intérêt particulier.»

Les quatre parcs nationaux du territoire assurent la présence de plusieurs infrastructures ayant une capacité d'accueil élevée. Le fort achalandage estival a également permis à plusieurs entreprises privées de développer un réseau d'infrastructures, dont certaines ont une importante capacité d'accueil. Cependant, la saison d'opération est relativement courte et les infrastructures d'accueil ouvertes à l'année ne sont pas encore assez nombreuses. Des quatre parcs nationaux, un seul opère sur une base annuelle.

La disponibilité d'équipements de plein air en location ou en prêt est un élément clé dans l'éveil et l'initiation au plein air. Une offre de location intéressante et variée a été développée par les gestionnaires de lieux de pratique et les producteurs d'activités de plein air afin de répondre à la demande touristique. Du côté municipal et scolaire, il y a une certaine disponibilité d'équipements (raquettes, skis de fond, canots, kayaks, vélos) afin de permettre la tenue d'activités d'initiation. Un important travail de communication et de concertation est à prévoir dans le but de maximiser l'utilisation de ces équipements. Les services de location orientés vers l'achalandage touristique pourraient rendre accessibles leurs équipements en dehors de la haute saison, à faible coût ou même gratuitement, dans un esprit d'éducation ou de promotion. Par exemple, à Sainte-Anne-des-Monts, l'entreprise Ski Chic-Chocs invite, sans frais, à raison d'une fois par année, des étudiants de l'École secondaire Gabriel-Le Courtois à participer à une journée de ski de montagne. De la même façon, une meilleure coordination et promotion des équipements disponibles dans les milieux scolaires et municipaux permettrait de les rendre accessibles à un plus grand nombre.

3.5 Sécurité et mesures d'urgence

Alors que le ministère de la Sécurité publique (MSP) coordonne les actions des différents ministères et organismes en matière d'urgence, ce sont les municipalités[1] qui doivent assurer les services d'urgence en milieu isolé (SUMI). Sur les territoires non organisés, où une grande partie des activités de plein air se déroulent, cette responsabilité incombe aux MRC[2].

Un rapport du Protecteur du citoyen, déposé en 2013, souligne un manque d'équité dans la répartition de ces services à travers la province. En outre, il note que, hors du réseau routier, plusieurs MRC ont peine à trouver les ressources pour assurer l'évacuation des personnes. Enfin, il soulève une problématique sur le partage des rôles et des responsabilités des intervenants locaux et insiste sur la nécessité d'organiser les interventions d'urgence hors du réseau routier.

À la suite de ce rapport, le MSP élabore un programme d'aide financière pour soutenir les municipalités et MRC dans la mise en place des SUMI et dépose, en 2014, un cadre de référence à l'intention de tous les intervenants participant au sauvetage hors route et aux gestionnaires de territoire.

Les gestionnaires de lieux de pratique, les producteurs d'activités de plein air et les différentes fédérations ont tout intérêt à travailler de concert avec les municipalités et MRC des territoires qu'ils utilisent afin que des plans de mesures d'urgence (PMU) reflètent leur réalité.

Rappelons que la sécurité dans les sports (et les activités de plein air) relève de la Direction de la sécurité dans le loisir et le sport (DSL), au MEES. À titre d'exemple, avec l'aide de la DSL, la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade travaille présentement à l'élaboration d'un PMU pour le ski de montagne en Gaspésie.

[1] Recueil des lois et des règlements du Québec chapitre C-47.1

[2] Recueil des lois et des règlements du Québec chapitre C-27.1

3.6 L'accessibilité universelle aux activités de plein air

De par leur nature de pratique libre, permettant de s'adapter au rythme de chacun, des activités de plein air devraient normalement être accessibles pour tous. La signalisation adéquate des sentiers qui peuvent être empruntés en fauteuil roulant ou avec une poussette, et la présence de bancs et d'aires de repos sont des besoins que peuvent avoir les personnes à mobilité réduite, les aînés et les jeunes familles, et qui ne sont pas toujours exprimés ou compris.

L'accessibilité des activités de plein air aux personnes vivant avec un handicap physique ou une déficience intellectuelle a été abordée lors du sondage. Bien que ce sujet aurait pu être l'objet d'une enquête en soi, les réponses au sondage auront permis de mettre en lumière certains faits :



- Ce sont les organisations municipales qui se disent les plus accessibles;
- Les producteurs et gestionnaires pensent que leurs activités de plein air sont plus accessibles aux personnes ayant une déficience intellectuelle qu'aux personnes vivant avec un handicap physique;
- Près de la moitié des producteurs et gestionnaires disent n'avoir aucune demande de la part de ces clientèles.

Ces faits nous incitent à croire que bon nombre de gestionnaires et producteurs n'ont pas fait de démarche ou de réflexion visant à permettre un accommodement raisonnable[1] auprès de ces clientèles. Il est également probable que pour plusieurs personnes vivant avec une limitation, les activités de plein air ne semblent pas accessibles.

3.7 Les acteurs du plein air

La perception des acteurs du plein air est un autre élément important du portrait. Ces différents points de vue ont été recueillis lors de rencontres sectorielles, via le sondage diffusé au mois d'août 2018, ainsi que dans le cadre de discussions avec le groupe des parties prenantes à l'automne 2018. Nous présentons ici les résultats pour cinq secteurs, soit les gestionnaires de lieux de pratique et producteurs d'activités, les établissements scolaires, les municipalités, les camps de jour et les organisations de soutien.



[1] En vertu de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, tout prestataire de service est tenu d'accommoder le demandeur à moins que cela ne représente une contrainte excessive. On évalue la contrainte excessive au cas par cas en tenant compte, entre autres, des impacts de l'accommodement sur les coûts, l'organisation du travail, la sécurité et les droits d'autrui.

3.7.1 Les gestionnaires de lieux de pratique ou producteurs d'activités de plein air

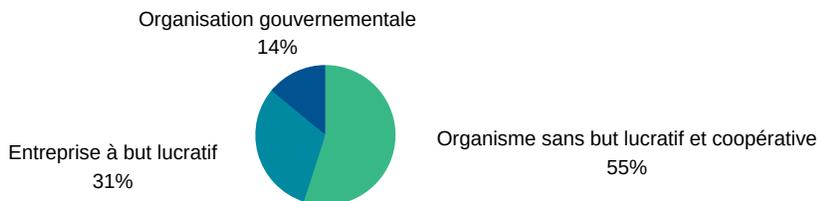
Ce premier groupe d'acteurs comprend les quatre parcs nationaux, les producteurs d'activités de plein air, d'aventure et d'écotourisme (canot, canyoning, ski de montagne, plongée sous-marine, etc.), les organismes gestionnaires de sentiers pédestres et de vélo, les centres de ski de fond et de ski alpin, les marinas et les écoles de voile.

Les données présentées sont celles obtenues via le sondage et les consultations. Ainsi, elles présentent la prestation et l'avis des organismes répondants. À titre d'exemple, les 42 organisations qui ont répondu au sondage représentent une participation annuelle à 500 000 activités de plein air tout au long de l'année. Bien que considérable, ce nombre ne reflète pas le nombre total d'activités de plein air pratiquées sur le territoire.

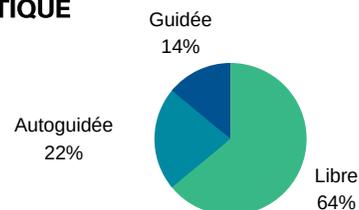
Une part importante des activités proposées est destinée à la clientèle touristique et, pour de nombreux sites et opérateurs, l'achalandage élevé de la mi-juillet à la fin août constitue la majeure partie des revenus. Ce groupe d'acteurs est aux premières loges pour constater la richesse du territoire gaspésien pour les activités de plein air et le potentiel de développement économique qu'il recèle. Il est témoin autant de la popularité croissante des activités de plein air que de la méconnaissance par les gens de notre région des activités qui sont offertes sur le territoire. Confronté à des difficultés importantes en matière de recrutement de main-d'oeuvre, il est aussi préoccupé par l'accès au territoire et son partage avec les autres utilisateurs.



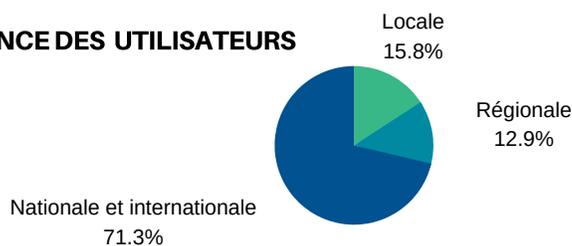
TYPE D'ORGANISATIONS



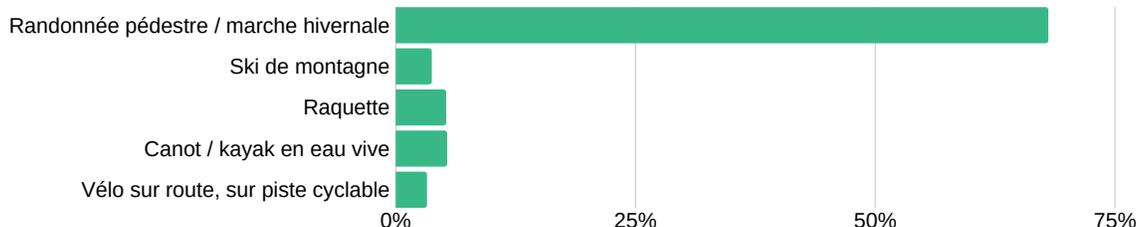
TYPE DE PRATIQUE



PROVENANCE DES UTILISATEURS



PRINCIPALES ACTIVITÉS OFFERTES



FORCES

- **Beauté des paysages et du territoire gaspésien**
- Diversité des activités qui peuvent être pratiquées
- Qualité des lieux de pratique

FAIBLESSES

- **Méconnaissance chez la population de la région des activités de plein air offertes**
- Entretien et mise à niveau des sites déficients
- Manque de concertation entre les différents acteurs impliqués dans le plein air
- Accès et signalisation des sites déficients
- Mauvaise diffusion des sites et activités
- Manque de programmes de soutien

OPPORTUNITÉS

- **Notoriété de la Gaspésie**
- Popularité croissante des activités de plein air
- Intérêt grandissant de la population et des touristes pour le plein air

MENACES

- **Difficulté à recruter de la main-d'œuvre**
- Accès au territoire (droit de passage, accès aux territoires sous gestion, etc.)
- Partage du territoire avec les autres utilisateurs
- Faible densité de la population de la région

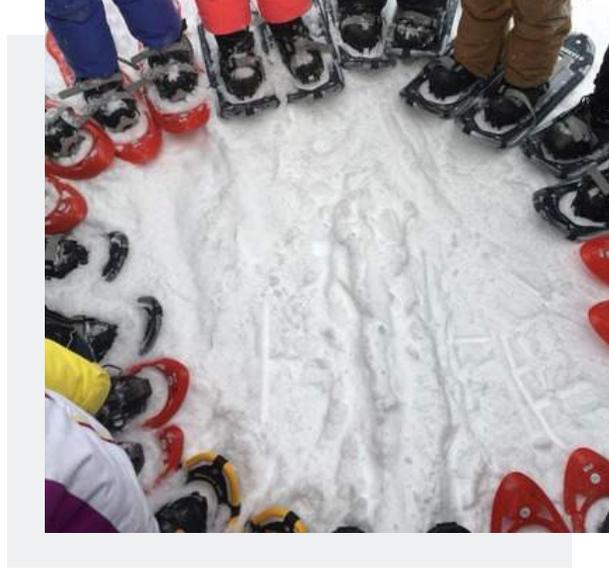
3.7.2 Les établissements scolaires

Le milieu scolaire de la Gaspésie est composé de deux commissions scolaires francophones, d'une commission scolaire anglophone, du Cégep de la Gaspésie et des Îles, et regroupe :

- 36 écoles primaires
- 12 écoles secondaires
- 7 écoles primaires et secondaires
- 14 centres de formation
- 3 campus collégiaux

À ce groupe s'ajoutent :

- 7 centres de la petite enfance (CPE)
- 2 écoles micmacques (*Wejgwapniag School Gesgapegiag, Alaqsite'w Gitpu School Listuguj*)



Le Cégep de la Gaspésie et des Îles offre une formation en tourisme d'aventure (technique et attestation d'études collégiales) au campus de Gaspé. Une expertise en plein air s'y développe et d'autres formations en lien avec le plein air pourraient y voir le jour. La possibilité d'une collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), qui offre un baccalauréat en plein air, a été soulevée par un répondant. Dans les écoles primaires et secondaires, le plein air dépend souvent de l'intérêt des professeurs et, plus particulièrement, des professeurs en éducation physique et à la santé. Lorsque ces derniers sont eux-mêmes des pratiquants de plein air, ils proposent des activités et le support de l'équipe de direction devient un élément clé dans leurs réalisations. Pour d'autres, le plein air paraît compliqué et représente une charge supplémentaire à leur tâche. Deux intervenants ont répondu ne tenir aucune activité de plein air à l'école alors que, depuis cinq ans à l'école Alaqsite'w Gitpu de Listuguj, les élèves de la maternelle passent des après-midis entiers hors des murs de l'école, à apprendre dans la nature au gré de leurs intérêts et de leurs découvertes.

Selon les répondants, le tiers des activités réalisées dans le cadre scolaire sont d'une journée et plus, tandis que la principale difficulté soulevée est le coût du transport. Il semble donc que le plein air à l'école soit généralement associé à une sortie scolaire. Cette situation peut être en lien avec la question des assurances. Il paraît parfois plus simple de se déplacer vers un lieu qui possède ses propres assurances que de faire des activités dans la cour d'école. Les craintes liées aux enjeux de sécurité ont également menées à l'interdiction de certaines pratiques, notamment en eau vive[1].

Malgré cela, la présence de lieux de pratique à proximité, est identifié comme une opportunité. Pour les répondants il est soulevé que la peur ou la mauvaise compréhension des limites en lien avec les assurances et la difficulté de trouver des lieux de pratique de plein air à proximité des établissements scolaires sont deux freins au développement des activités de plein air à l'école.

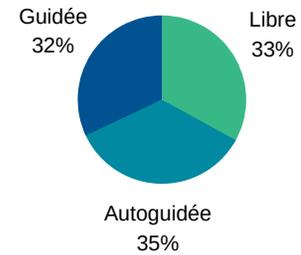
[1] En 2002, une noyade en Gaspésie a mené à l'interdiction de pratique d'activités en eau vive dans certaines commissions scolaires. Notons que cette noyade est à l'origine d'un virage majeur en matière de sécurité, qui a mené Aventure Écotourisme Québec (AEQ) à élaborer, puis rendre obligatoires en 2005, une soixantaine de normes de sécurité auprès de ses membres.

RÉPONDANTS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (28)

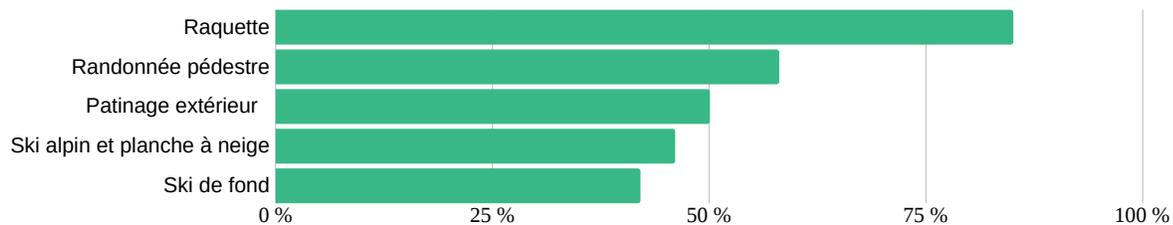
TYPE D'ORGANISATIONS



TYPE DE PRATIQUE



DISCIPLINES OFFERTES



FORCES

- **Support de l'équipe de direction**
- Diversité des activités qui peuvent être pratiquées
- Qualité des lieux de pratique
- Parents et bénévoles disponibles

OPPORTUNITÉS

- **Site de pratique à proximité de l'établissement**
- Popularité grandissante des activités de plein air
- Clientèle captive
- Notoriété de la Gaspésie

FAIBLESSES

- **Coût de déplacement trop élevé**
- Manque de ressources matérielles
- Méconnaissance chez la population de la région des activités de plein air offertes
- Entretien et mise à niveau des sites déficients
- Manque de concertation entre les différents acteurs impliqués dans le plein air

MENACES

- **Coûts associés à la pratique**
- Craintes associées aux risques et à la gestion des assurances
- Accès au territoire (droit de passage, accès aux territoires sous gestion, etc.)
- Partage du territoire avec les autres utilisateurs

3.7.3 Les municipalités

La Gaspésie compte 42 municipalités et trois communautés micmaques réparties dans cinq MRC. L'intégration d'une offre de plein air dans les services municipaux varie grandement d'une municipalité à l'autre. La plupart des municipalités offrent de la randonnée pédestre, de la raquette, du ski de fond et du patinage extérieur. Les élus et les directions des municipalités démontrent un intérêt et une ouverture au développement du plein air sur leur territoire. Par exemple, la Ville de Carleton-sur-Mer a investi plus de 500 000 \$ dans la Corporation du mont Saint-Joseph pour appuyer le plan de développement de la montagne et travaille activement à mettre en place un réseau de sentiers et des circuits de transport actif dans son noyau villageois.

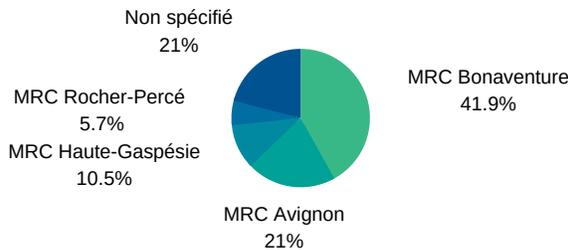
La MRC du Rocher-Percé est la première, au Québec, à se doter d'une politique de développement et de l'optimisation du sport et de l'activité physique de plein air. Déposée en septembre 2017, elle a pour objectif de maximiser l'utilisation des infrastructures sportives et d'assurer l'accessibilité au terrain de jeu naturel qu'est son territoire pour les activités de plein air. La *Politique de développement et d'optimisation du sport et de l'activité physique de plein air* vise à soutenir et outiller les municipalités et les organisations de son territoire dans leurs efforts de développement du sport et du plein air.

Notons toutefois qu'un répondant au sondage a indiqué que sa municipalité n'offrait aucune activité de plein air. L'obtention de droits de passage sur les terrains privés et l'entretien des sentiers et des sites demeurent des préoccupations majeures pour le développement d'activités de plein air par les villes et les municipalités.

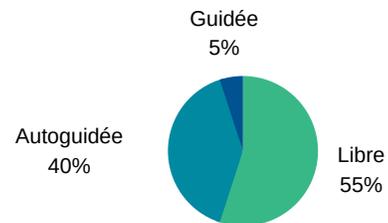


RÉPONDANTS MUNICIPALITÉS (19)

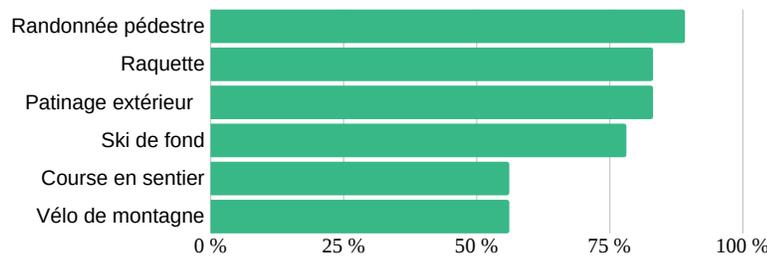
PROVENANCE PAR MRC



TYPE DE PRATIQUE



DISCIPLINES OFFERTES



FORCES

- Beauté des paysages et du territoire gaspésien
- L'accessibilité des activités en termes de prix
- Diversité des activités qui peuvent être pratiquées
- L'accessibilité des activités en termes de compétences
- La qualité des lieux de pratique

OPPORTUNITÉS

- Les activités offertes sont à proximité de la population
- Popularité grandissante des activités de plein air
- Notoriété de la Gaspésie

FAIBLESSES

- Méconnaissance chez la population de la région des activités de plein air offertes
- Entretien et mise à niveau des sites déficients
- Manque de concertation entre les différents acteurs impliqués dans le plein air
- Difficulté à recruter des bénévoles

MENACES

- Accès au territoire (droit de passage, accès aux territoires sous gestion, etc.)
- Partage du territoire avec les autres utilisateurs
- Craintes associées aux risques et gestion d'assurance

3.7.4 Les camps de jour

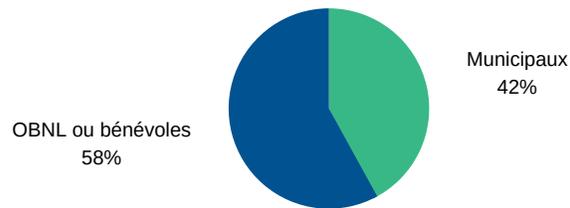
Prenant le relais des services de garde en milieu scolaire pendant la période estivale, les camps de jour sont un endroit idéal pour initier la pratique d'activités de plein air auprès des jeunes. Parmi les 31 camps en Gaspésie, 29 ont répondu à un sondage exclusif aux camps, à l'automne 2018. 93% des répondants ont dit offrir des activités de plein air[1]. Le manque de ressources financières, le manque de formation des animateurs en lien avec les activités de plein air et l'accès à des ressources spécialisées pour soutenir l'encadrement des activités sont les principaux freins à l'augmentation des activités de plein air au camp.

[1] La notion de plein air a pu être interprétée différemment selon les répondants: soccer, volleyball, jeux extérieurs ont été cités comme activités de plein air.

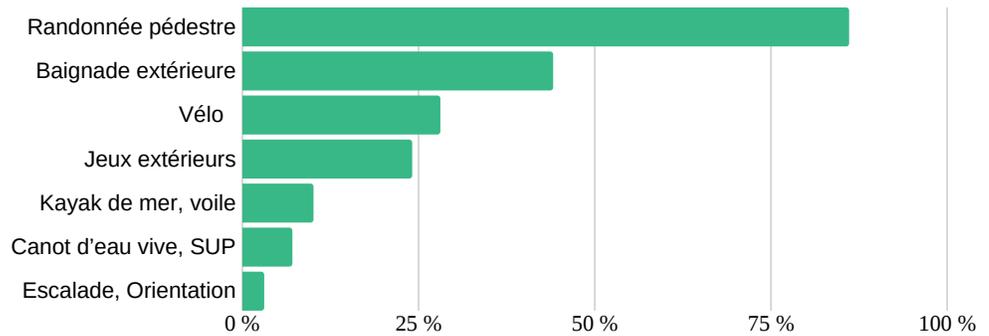


RÉPONDANTS CAMPS DE JOUR (29)

PROVENANCE



DISCIPLINES OFFERTES



FORCES

- Environnement propice au plein air

OPPORTUNITÉS

- Clientèle captive
- Popularité grandissante des activités de plein air

FAIBLESSES

- Manque de moyens financiers
- Manque de formation des animateurs pour organiser des activités de plein air
- Grande disparité d'âges dans les groupes
- Manque de ressources spécialisées pour soutenir l'encadrement des activités

MENACES

- Gestion des risques et sécurité
- Difficulté à recruter des animateurs



3.7.5 Les organisations de soutien

Afin de compléter le portrait, les dix fédérations québécoises du plein air, ainsi que plusieurs organisations qui viennent en appui aux gestionnaires de sites et producteurs d'activités de plein air, ont été invitées à répondre aux questions du sondage en lien avec la situation du plein air en Gaspésie. Parmi les répondants, la Société québécoise de spéléologie, la Fédération québécoise des activités subaquatiques, la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade, Vélo Québec, Canot Kayak Québec, Tourisme Gaspésie, Québec Maritime, Vivre en Gaspésie, La corporation des Jeux des 50 ans et plus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Table des préfets de la Gaspésie et le Laboratoire d'expertise et de recherche en plein air (LERPA) de l'Université du Québec à Chicoutimi.



RÉPONDANTS ORGANISATIONS DE SOUTIEN (15)

FORCES

- **Beauté du paysage et du territoire gaspésien**
- Diversité des activités qui peuvent être pratiquées
- Qualité des lieux de pratique

OPPORTUNITÉS

- **Notoriété de la Gaspésie comme territoire pour les activités de plein air**
- Intérêt grandissant de la population et des touristes pour le plein air

FAIBLESSES

- **Accès et signalisation des sites de pratique déficients**
- Méconnaissance chez la population de la région des activités de plein air offertes
- Difficulté à uniformiser et regrouper la diffusion de l'offre d'activité de plein air
- Entretien et mise à niveau des sites déficients
- Mauvaise diffusion des sites et activités disponibles
- Qualité des infrastructures

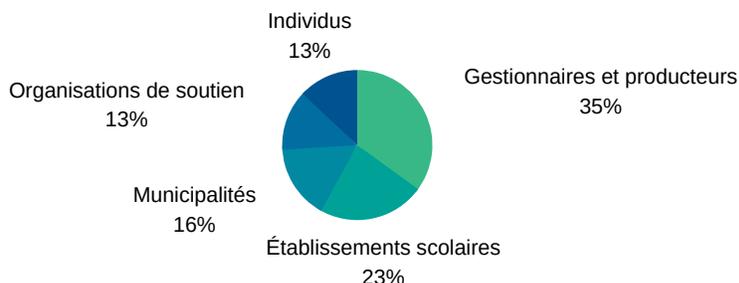
MENACES

- **Difficulté à recruter de la main-d'œuvre**
- Faible densité de la population de la région
- Accès au territoire (droit de passage, accès aux territoires sous gestion, etc.)

3.7.6 Compilation des forces, faiblesses, opportunités et menaces

PARTICIPANTS AU SONDAGE (120)

PROVENANCE



FORCES

- **Beauté des paysages et du territoire gaspésien**
- Diversité des activités de plein air qui peuvent être pratiquées
- Qualité des lieux de pratique
- Positionnement du plein air dans les différentes instances politiques (MRC, municipalités, commissions scolaires)
- Disponibilité d'une grande variété d'équipement en location
- Qualité des infrastructures d'accueil

OPPORTUNITÉS

- **Notoriété de la Gaspésie comme territoire pour les activités de plein air**
- Intérêt grandissant de la population de la région pour le plein air
- Intérêt grandissant des touristes pour le plein air
- Grande affluence de visiteurs

FAIBLESSES

- **Méconnaissance chez la population de la région des activités de plein air offertes**
- Manque de concertation entre les différents acteurs impliqués dans le plein air
- Mauvaise diffusion des sites et activités disponibles
- Difficulté à uniformiser et regrouper la diffusion de l'offre d'activités de plein air
- Mauvaise signalisation et accès difficile aux sites de pratique

MENACES

- **Accès au territoire (droit de passage accès aux territoires sous gestion, etc)**
- Difficulté à recruter de la main d'oeuvre
- Faible densité de la population dans la région
- Partage du territoire avec les autres utilisateurs
- Coûts associés à la pratique
- Craintes associées aux risques et gestion d'assurances



3.7.7 Les ministères et organisations gouvernementales

Le développement du plein air sur le territoire gaspésien est un enjeu pour plusieurs ministères. Des rencontres ont été organisées avec leurs représentants afin de recueillir les principaux commentaires en lien avec cet enjeu.

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFP)

Sur le territoire gaspésien, les enjeux principaux liés à la faune et à la flore sont:

- La gestion des ZEC quant à l'accès aux rivières à saumon pour des activités récréatives et la cohabitation des activités de plein air avec les pêcheurs au saumon.
- Le développement des activités de plein air dans l'habitat du caribou de la Gaspésie[1]. La protection de toute autre espèce menacée ou vulnérable et de leur habitat doit également tenir compte des activités de plein air qui y ont lieu.

À Québec, l'équipe de la Direction des parcs assure la gestion et l'application des lois sur les parcs, notamment auprès de la Sépaq, principal gestionnaire des territoires concernés.

Sur le plan de l'aménagement forestier, les activités de plein air doivent être considérées.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (MERN)

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), à titre de gestionnaire du territoire public, est responsable de l'élaboration des plans régionaux de développement de celui-ci. En Gaspésie, le *Plan régional de développement du territoire public – section récréotourisme* (PRDTP-Récréo), a été relancé en janvier 2019. Le PRDTP-Récréo de la Gaspésie reprendra les bases du Plan de mise en valeur récréotouristique du territoire public dont la rédaction avait été amorcée entre 2011 et 2013 en collaboration avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. En 2014, les travaux de concertation et de production du plan sont suspendus à la suite de l'abolition des CRÉ. Cette décision a pour impact de redistribuer les rôles et responsabilités entre les MRC et les ministères. Le MERN a dû prendre le temps de revoir son approche auprès d'un milieu régional transformé et annonce, en 2019, son intention d'actualiser le travail réalisé et de produire un PRDTP-Récréo. Ce plan permettra d'encadrer l'émission de droits fonciers et de soutenir le développement des activités récréotouristiques sur le territoire public de la Gaspésie. Il proposera un concept spatial de développement autour de pôles (secteurs présentant une concentration d'infrastructures et d'équipements pour la pratique d'activités récréatives) et d'axes (corridors d'activités récréatives qui offrent les meilleures perspectives de développement). Les activités de plein air telles que le ski sous ses différentes formes, la randonnée pédestre, la raquette, le canot/kayak et le vélo de montagne auront une place importante dans ce plan.

[1] voir la page 22.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (MSP)

Le ministère de la Sécurité publique (MSP) rédige les grandes orientations portant sur la prévention, la formation du personnel, la préparation des interventions et les secours. Il coordonne les actions des ministères et des organismes gouvernementaux en la matière.

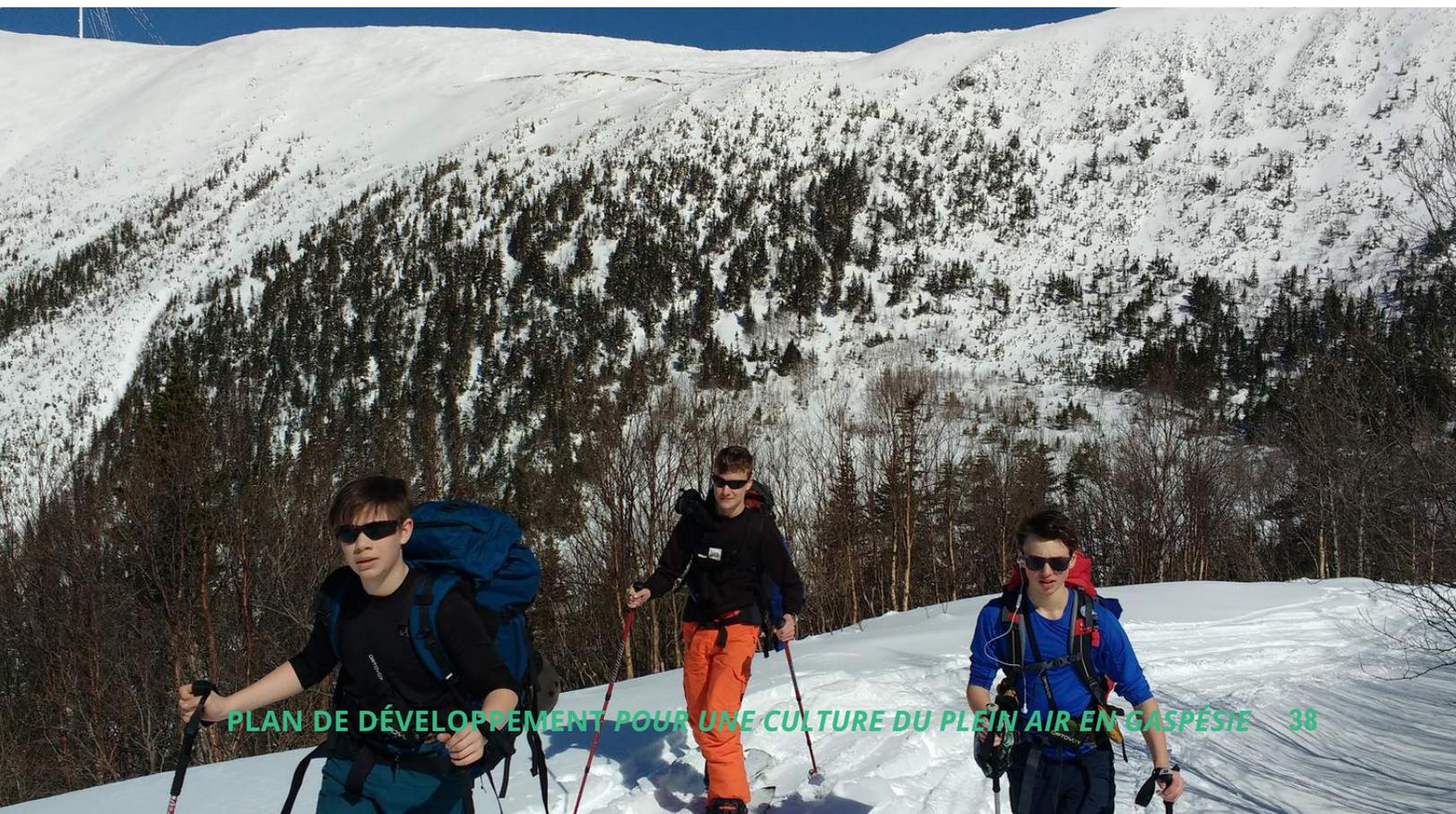
Au Québec, de plus en plus d'activités ont lieu en milieu isolé. Le rapport du Protecteur du citoyen de 2013 a fait ressortir la nécessité de porter une attention particulière aux services d'urgence hors route. Le MSP et ses partenaires ont donc élaboré un cadre de référence, un programme d'aide financière s'adressant aux MRC et municipalités, et une campagne de sensibilisation dont la mise en œuvre visait à accroître la sécurité des intervenants d'urgence et des usagers des secteurs hors route.

Le MSP reconnaît la pertinence d'intégrer les services d'intervention d'urgence hors du réseau routier aux schémas de couverture de risques et de clarifier les rôles ainsi que les responsabilités des divers intervenants.

Le Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier a pour objectif d'accroître la protection offerte aux citoyens dans les secteurs non accessibles par le réseau routier. Il vise à améliorer le degré de préparation des organisations responsables des interventions d'urgence dans ces endroits. Le programme a pour but d'assurer le transport des personnes devant prodiguer les services préhospitaliers d'urgence, en cas d'accident ou d'incident de santé, et à les placer dans des conditions permettant une prise en charge adéquate des victimes afin de prévenir la détérioration de leur état.

AUTRES MINISTÈRES

Le plein air concerne aussi le ministère du Tourisme, le ministère des Transports, le ministère de la Santé et des Services sociaux. Rappelons néanmoins que c'est au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur que revient, par sa Direction du sport, du loisir et de l'activité physique, le rôle de support au développement des activités de plein air au Québec. Il est aussi le leader dans le mandat d'assurer une communication transversale entre les différents ministères, en lien avec le développement des activités de plein air.



3.7.8 Le bénévolat en plein air

Tout comme pour les activités de loisir et de sport, les activités de plein air sont souvent développées par des bénévoles. Dans la réalisation des activités sportives, les municipalités et les écoles offrent et entretiennent généralement des infrastructures et des équipements adéquats, laissant aux bénévoles l'encadrement et l'animation. Cependant, dans la mise en place des activités de plein air, on constate que l'entretien, la mise à niveau et souvent la construction des sites et sentiers sont entièrement réalisés par des bénévoles. La nature des activités de plein air, généralement de pratique libre, peut expliquer en partie cette situation. L'apparence secondaire ou marginale de ces activités, par rapport à la pratique sportive, peut aussi être une explication. Dans ce contexte, on assiste à l'épuisement des bénévoles pouvant mener à l'abandon de sites et sentiers de plein air. Avec l'essor du plein air, les municipalités et les commissions scolaires devraient assurer un rôle plus grand dans la mise en place, l'entretien et la pérennité des sites et sentiers. Cette prise en charge par les organisations permettrait aux bénévoles, tout en continuant leur collaboration à l'entretien des sites et sentiers, de concentrer leurs efforts à la mise en place d'activités d'initiation, d'animation et de mise en valeur du plein air.

«Avec l'essor du plein air, les municipalités et les commissions scolaires devraient assurer un rôle plus grand dans la mise en place, l'entretien et la pérennité des sites et sentiers.»





4. Axes de développement

Le portrait établi lors des différentes activités de consultation aura permis de faire ressortir trois grands axes de développement du plein air en Gaspésie. Les axes de développement indiquent une orientation, une direction générale permettant d'atteindre les objectifs visés. Ils sont présentés ici accompagnés d'une liste de moyens spécifiques.

1 La démocratisation du plein air pour l'ensemble des clientèles

- Par l'éducation, favoriser l'éveil aux plaisirs du plein air et à la richesse du patrimoine naturel gaspésien;
- Par le respect du rythme de chacun, favoriser l'accessibilité universelle aux activités de plein air;
- Par le développement de propositions clés en main d'activités pour chaque saison;
- Par la mise en place d'une signalisation des sites de plein air, efficace et uniforme sur tout le territoire;
- Par la revendication d'un meilleur service de transport, tant des grands centres vers notre région, que de nos municipalités vers les lieux de pratique d'activités de plein air;
- Par la mise en valeur d'activités et d'événements d'initiation, particulièrement pour les jeunes;
- Par la promotion des impacts bénéfiques du plein air pour la région;
- Par l'élaboration et la diffusion d'un répertoire des lieux de pratique, des événements et des services.

2 La mise en valeur du plein air par l'aménagement et la gestion du territoire

- Par la défense d'un droit d'accès égal au territoire pour les pratiquants du plein air;
- Par le soutien et la mise en valeur des principes de la *Charte des paysages de la Gaspésie*[1];
- Par l'intégration des activités de plein air dans les exercices de planification[2] du territoire;
- Par la classification des sites et sentiers du territoire et par un financement récurrent pour leur entretien;
- Par la mise en valeur et l'intégration de lieux de plein air au cœur des milieux de vie;
- Par le soutien à la réalisation d'aménagements durables, accessibles, sécuritaires et attrayants.

3 La concertation des acteurs du milieu du plein air

- Par la formation d'une table régionale du plein air, assurant la représentativité de tous les secteurs;
- Par l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre du Plan de développement *Pour une culture du plein air en Gaspésie*;
- Par la mise en place d'un financement récurrent pour supporter la coordination et la concertation;
- Par l'intégration du plein air dans les critères d'analyse des différents programmes d'appui;
- Par la mobilisation de tous les acteurs autour d'une image forte d'une « Gaspésie Plein air »;
- Par le développement d'un label[3] « Gaspésie Plein air », permettant d'établir des normes de qualité.

[1] https://www.mrcbonaventure.com/images/documents/documents/charte_paysage/charte-paysage.pdf

[2] On entend par exercice de planification : Plans d'aménagement des municipalités et des MRC, Services d'urgence en milieu isolé, plans d'aménagement forestier, Plan régional de développement du territoire public, budgets, réglementations, plan de rétablissement du caribou, etc.

[3] On entend par label, une identification visuelle uniforme pour tous les sites de plein air qui répondent aux standards établis.



5. Actions prioritaires

À l'issue des consultations, des actions prioritaires à mettre en place au lendemain du dépôt du plan se dégagent afin de permettre de positionner la Gaspésie comme territoire et destination incontournable pour les activités physiques de plein air.

1 Susciter l'adhésion aux axes de développement du plein air

- Par la diffusion du Plan auprès de l'ensemble des acteurs du milieu.

2 Former une table du plein air et définir un pôle d'excellence du plein air en Gaspésie

- Par la représentativité de tous les secteurs;
- Par l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre du Plan;
- Par la représentation auprès des décideurs favorisant l'accès au plein air dans l'aménagement du territoire;
- Par la mise en place d'un pôle d'excellence en plein air;
- Par la récurrence d'un financement pour la coordination.

3 Amorcer le développement d'un label «Gaspésie Plein air»

- Par l'élaboration d'un standard de qualité, d'accueil et de signalisation pour tous les sites et activités du territoire;
- Par la mise en place d'une identification visuelle uniforme;
- Par l'accompagnement des gestionnaires qui souhaitent répondre aux normes du label;
- Par la réalisation et la diffusion d'un répertoire complet des sites et des activités de plein air disponibles.

4 Mettre en valeur les lieux de plein air au cœur des noyaux villageois

- Par des actions de concertation et de partenariat, identifiant et mettant en valeur les opportunités de pratique du plein air au cœur des villes et villages.

5 Favoriser la mise en place d'activités d'initiation

- Par l'expertise développée, permettant aux habitants, et particulièrement aux jeunes, de vivre une première expérience positive en plein air.

Conclusion

La réalisation du Plan de développement *Pour une culture du plein air en Gaspésie* permet de mettre en lumière plusieurs constatations : avec ses montagnes majestueuses, ses rivières limpides et sa côte maritime composée d'une grande variété d'environnements nautiques, la Gaspésie est un territoire d'exception pour la pratique d'activités de plein air. Si cela apparaît comme une évidence pour les visiteurs et les intervenants du plein air, le portrait révèle que beaucoup de travail reste à faire pour amener l'ensemble de la population de la région à adhérer à cette affirmation.

Ce lieu de pratique exceptionnel a un pouvoir d'attraction notoire sur les nouveaux arrivants qui sont de plus en plus nombreux à choisir la Gaspésie comme milieu de vie en raison de son offre d'activités de plein air. De plus, cette offre contribue à la découverte de nouvelles pratiques pour nombre de Québécois en visite chez nous et suscite un intérêt croissant dans notre population, principalement chez les jeunes.

Avec le positionnement actuel des instances politiques en faveur du plein air, de même qu'avec l'intégration du plein air dans l'aménagement urbain de plusieurs villes et municipalités, le moment est propice pour instaurer des mécanismes de développement du plein air et avoir l'attention et la collaboration des décideurs.

Le développement des activités physiques de plein air est déjà porté par une portion grandissante de la population :

- Les nouveaux arrivants, ayant choisi la région pour son potentiel plein air, modifient peu à peu le portrait démographique;
- Les éducateurs et enseignants passionnés qui travaillent à l'intégration du plein air à l'école, de la maternelle jusqu'au pôle d'expertise et de connaissances en tourisme d'aventure;
- Les intervenants touristiques qui font rayonner à l'international le plein air offert sur notre territoire;
- Les travailleurs en loisir qui favorisent l'implantation d'une pratique du plein air dans nos milieux de vie ;
- Les pratiquants de plein air (travailleurs, gestionnaires, bénévoles, élus) qui défendent et communiquent leur passion pour le plein air dans leur milieu respectif.

La Gaspésie, comme le reste du Québec, est confrontée aux enjeux présentés dans la *Politique de l'activité physique, du sport et du loisir*, et repris dans l'*Avis sur le plein air*: l'accessibilité, la qualité de l'expérience, la promotion, le leadership et la concertation.

Face à ces enjeux, trois axes de développement du plein air ont déjà été identifiés : **la démocratisation, la mise en valeur par l'aménagement du territoire et la concertation des acteurs du milieu.**

L'URLS GÎM a assuré la coordination des travaux de rédaction du Plan. Cependant, la mise en oeuvre de celui-ci dépasse nettement le mandat que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur lui a confié en lien avec le soutien au développement du loisir de plein air. La concertation, la prise en charge sectorielle du développement de chaque discipline et les efforts de tous seront nécessaires pour s'assurer que la mise en oeuvre du Plan soit un succès.

Le Plan de développement *Pour une culture du plein air en Gaspésie* nécessite la mise en commun des forces de l'ensemble des acteurs afin de valoriser pleinement le potentiel immense du territoire gaspésien en matière de plein air, comme levier au développement économique, à l'accroissement démographique et à l'amélioration de nos milieux de vie.



ANNEXE A

Extraits des discussions du groupe des parties prenantes

Afin de valider les résultats du sondage, nous avons formé un groupe des parties prenantes, à qui nous avons demandé de:

- 1) confirmer le portrait établi;
- 2) nommer des actions prioritaires qu'ils aimeraient voir se réaliser à la suite du dépôt du Plan.

Les 96 répondants au sondage souhaitant être informés de la suite des travaux ont été invités à participer. Parmi ceux-ci, 38 se sont dits intéressés et 24 ont finalement complété les échanges du groupe. Nous avons regroupé leurs principaux commentaires selon différents thèmes.

1. Est-ce que ces résultats sont conformes à votre perception de la situation du plein air en Gaspésie? Des éléments importants quant à la situation du plein air en Gaspésie nous ont-ils échappé ?

TRANSPORT

Manque de transport en commun à partir des grands centres et service par avion nul vers la Haute-Gaspésie.

Gestionnaire de site, producteur d'activités

Pour l'hiver, il faut aussi considérer l'enjeu d'être loin des grands centres et les difficultés de voyager pendant cette saison.

Gestionnaire de site, producteur d'activités

TOURISME

Pour l'industrie touristique, considérer la courte durée de nos saisons d'opérations.

Gestionnaire de site, producteur d'activités

La rentrée scolaire des cégeps à la mi-août crée des difficultés importantes. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

Tenir compte de la clientèle touristique dans l'élaboration du Plan. *Intervenant scolaire*

PLEIN AIR ACCESSIBLE

La pratique du plein air doit se faire en valorisant les infrastructures de proximité, aussi petites soient-elles.

Travailleur en loisir municipal

Pour moi, la méconnaissance des activités de plein air offertes, c'est la méconnaissance des nombreux sites de pratique libre existants qui peuvent permettre une pratique accessible, à faible coût et à proximité.

Gestionnaire de site, producteur d'activités

L'élaboration d'ententes entre municipalités et écoles pour l'achat et le prêt d'équipement de plein air pour les élèves en semaine et aux familles pour la fin de semaine (ex.: raquettes, ski de fond). *Intervenant scolaire*

CONCERTATION

Sur le plan administratif et du développement, les deux problématiques sont le manque de vision politique dans ce secteur et la disponibilité des sous pour avancer! *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

Une meilleure ouverture du parc national Forillon envers les autres organisations qui œuvrent sur le territoire permettrait de créer un dialogue, un échange autour des idées et des possibilités de développement du plein air. Les instances en place sont sur la défensive. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

En termes de concertation, je dirais que c'est plus un manque de temps et de ressources de la part des acteurs impliqués. La volonté est là, mais pas les \$ pour faciliter et prendre le temps de se concerter. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

J'aimerais qu'on puisse plus s'assumer en tant que destination plein air. *Organisation de soutien*

PLAN DE DÉVELOPPEMENT POUR UNE CULTURE DU PLEIN AIR EN GASPÉSIE

ENTRETIEN

L'entretien et la mise à niveau : c'est la priorité! On pourrait penser à un partenariat public/privé entre les municipalités et les organisations qui utilisent les sentiers et les sites de plein air. Trop de sites ont été ouverts puis délaissés.

Gestionnaire de site, producteur d'activités

Le financement de l'entretien des équipements est un enjeu majeur, le parc national de la Gaspésie, malgré les moyens de la Sépaq, peine à suffire au maintien de ses actifs, et je suis convaincu que c'est un enjeu pour tous.

Gestionnaire de site, producteur d'activités

SKI DE MONTAGNE

En lien avec la saturation des sites de ski de montagne : le passage des skieurs altère la qualité de l'expérience jusqu'à la prochaine neige... en comparaison, le passage d'un randonneur n'altère pas l'expérience du suivant.

Gestionnaire de site, producteur d'activités

Quant à l'enjeu d'accès au territoire: la Gaspésie est de loin la région où les pratiquants ont le plus de choix de sites pour pratiquer leur activité de ski de montagne. La popularité grandissante de la pratique du ski de montagne place inévitablement cette filière dans une situation différente des activités de plein air à maturité comme la randonnée pédestre, le canot. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

Les conditions de neige sont très variables et pas toujours intéressantes quand on recherche de la poudreuse.

Gestionnaire de site, producteur d'activités

ÉGALITÉ D'ACCÈS

Dans la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (LCMVF), dont l'application est assurée par le MFFP, l'article 104 stipule que le ministre peut établir, sur les terres du domaine de l'État, des zones d'exploitation contrôlée à des fins d'aménagement, d'exploitation ou de conservation de la faune ou d'une espèce faunique et, accessoirement, à des fins de pratique d'activités récréatives. Ce genre d'iniquité entre les types d'utilisateurs (pêcheurs -vs- plaisanciers ou industrie forestière -vs- ski de randonnée, etc.) sera-t-il relevé dans le plan ? *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

Dans le partage sur les rivières à saumon entre les pêcheurs et les payeurs, le fait que le pêcheur paye pour son droit d'accès à la rivière, et non le payeur, peut induire une impression d'injustice chez le pêcheur.

Intervenant scolaire

SÉCURITÉ

Pour le ski de montagne (et les autres activités hivernales) ou le temps est compté lorsqu'il y a un accident, la sécurité et l'efficacité des plans d'urgence sont, selon moi, les principaux enjeux/défis à adresser au cours des prochaines années. Lorsqu'une activité comme le ski de montagne sort de l'ombre et devient « mainstream », il faut prendre les enjeux de sécurité avec un peu plus de rigueur. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

La sécurité est un enjeu important, nos services publics ne sont pas équipés pour le sauvetage hors route. C'est grand la Gaspésie! *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

Il semble y avoir une confusion sur ce qui est permis ou non de faire dans une cour d'école en fonction des assurances (ex. permis ou non de glisser l'hiver). Il est parfois préférable d'aller dans un centre de plein air où les organismes ont déjà leur propre assurance (ex. aller glisser au centre de ski vs glisser dans la cour d'école). Cela peut peut-être expliquer le fait que les enseignants ne font pas d'activités près de l'école et que le transport est un enjeu. *Intervenant scolaire*

ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION

Ajouter, dans les opportunités, le fort potentiel attractif des possibilités du plein air en Gaspésie pour les futurs nouveaux arrivants et la valorisation de ces possibilités auprès des jeunes gaspésiens. *Organisation de soutien*

2. À partir de ces résultats et en fonction de votre réalité, quelles sont les actions prioritaires qui devraient être réalisées à la suite du dépôt du Plan ?

PROMOUVOIR ET DIFFUSER LES ACTIVITÉS ET LES LIEUX DE PLEIN AIR

Améliorer la promotion des sites et activités offertes par les organismes et entreprises spécialisés.

Gestionnaire de site, producteur d'activités

Promouvoir les activités disponibles sur notre territoire. *Travailleur en loisir municipal*

Définir et réaliser des outils communs afin de faire la promotion des activités de plein air disponibles sur le territoire.

Travailleur en loisir municipal

Développer un répertoire des infrastructures et le mettre en valeur sous forme de carte interactive; mettre en valeur les activités en y regroupant les acteurs par discipline. *Travailleur en loisir municipal*

Créer des circuits par discipline et se positionner dans ces sports dont la popularité est grandissante avec une plate-forme qui recense les sentiers des différents sports avec géolocalisation (web et papier). *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

Faire connaître les événements spéciaux qui permettent souvent de découvrir des nouveaux sites de plein air.

Gestionnaire de site, producteur d'activités

Mettre l'emphase sur la promotion des sites de pratique (signalisation) pour que les gens puissent trouver les informations facilement. *Travailleur en loisir municipal*

Créer des comptes Google Maps (maintenant google my business) pour tous les sites de pratique existants en Gaspésie afin d'être dans les registres web de "things to do" lors des recherches en ligne. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

Développer une route du plein air. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

Assurer une meilleure connaissance des lieux de plein air par les personnes qui travaillent dans les bureaux d'information touristique. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

Trouver un moyen de faire connaître davantage les activités offertes et surtout les endroits pour les pratiquer.

Intervenant scolaire

Faire un lien direct avec les milieux scolaires afin de valoriser le terrain de jeux qu'est notre coin de pays, par l'organisation d'événements ou d'activités parascolaires en plein air et en faire profiter le plus de monde possible : familles, étudiants, population adulte! *Intervenant scolaire*

Faire connaître les possibilités d'activités de plein air dans chacun des secteurs (découverte par les jeunes, activités parascolaires, exploration de l'apprentissage en plein air) auprès des établissements d'enseignement.

Organisation de soutien

PLAN DE DÉVELOPPEMENT POUR UNE CULTURE DU PLEIN AIR EN GASPÉSIE

Faire connaître davantage les activités de plein air et d'écotourisme de la région (chez nous et à l'extérieur).

Travailleur en loisir municipal

Rassembler toutes les activités de plein air possibles par municipalité (qu'elles soient payantes ou pas), accessibles à la population de tous les niveaux (famille, sportif, débutant, etc.) sous la forme d'un petit livret (une sorte de petit guide), transmis par la poste à tous les habitants. *Intervenant scolaire*

Collaborer aux campagnes promotionnelles (mise en commun des efforts) visant l'attraction de nouveaux arrivants pour le volet du plein air. *Organisation de soutien*

AMÉLIORER LA SIGNALISATION

Améliorer les indications des activités possibles à faire et des endroits, stationnement et tout ! Ajouter des panneaux et spécifier les distances pour nous donner de meilleurs repères. *Intervenant scolaire*

Améliorer la signalisation, mais aussi garder des trésors cachés. *Intervenant scolaire*

Rendre le programme de signalisation routière (affiches bleues) plus accessible. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

Création et utilisation d'une signalisation des sites commune et distinctive sur tout le territoire.

Travailleur en loisir municipal

Convaincre Transport Québec de mettre de l'avant les sites de pratique existants, tels que les réseaux de sentiers locaux et autres points d'intérêt par la signalisation touristique routière (pancartes bleues), sans l'obligation pour ces OBNL d'avoir à payer un frais annuel. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

FACILITER L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS

Offrir des services de plein air à des coûts minimes pour les résidents de la région en utilisant divers programmes de financement. *Travailleur en loisir municipal*

AMÉLIORER L'ACCÈS AU TRANSPORT

Travailler à l'amélioration du transport vers la Gaspésie et démontrer que la route n'est pas si pire que dans l'imaginaire populaire. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

L'amélioration de l'accessibilité au transport en région (train agréable qui permet du transport de bagages, autobus moins cher et concurrence en aviation afin de faire baisser les prix), autant pour nos habitants que pour les visiteurs.

Gestionnaire de site, producteur d'activités

Favoriser le transport des jeunes vers les lieux de pratique du plein air. *Intervenant scolaire*

AMÉLIORER L'ACCÈS AU TERRITOIRE

Développer des modèles d'ententes de droit de passage avec les propriétaires privés, en mettant de l'avant la protection des propriétaires et le développement responsable. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

Poursuivre le développement de sites de ski de montagne de qualité (sécuritaire, durable, etc.) et continuer la recherche de solutions gagnant-gagnant afin de faciliter l'accès à des sites plus problématiques en lien avec l'habitat du caribou.
Gestionnaire de site, producteur d'activités

Faciliter l'accès au territoire en mettant de l'avant un plan commun pour le développement du plein air.
Organisation de soutien

AMÉLIORER L'ACCÈS À DE L'ÉQUIPEMENT

Avoir accès à du matériel de plein air de bonne qualité. *Intervenant scolaire*

DÉMOCRATISER LE PLEIN AIR

Démocratiser le plein air (accessible à tous parce qu'il y a tous les niveaux de plein air et à tous les coûts) en faisant la promotion de la pratique libre et du respect du rythme de chacun dans ses activités de plein air.
Gestionnaire de site, producteur d'activités

Aider les acteurs du plein air à se mobiliser pour faire des événements d'initiation ou de démonstration afin de démocratiser le plein air. *Travailleur en loisir municipal*

ÉVEILLER AU PLEIN AIR

Favoriser la prise de conscience de la population à l'égard du patrimoine naturel gaspésien. *Intervenant scolaire*

L'implantation d'une culture du plein air doit passer par les enfants et les écoles. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

Valoriser l'activité de plein air auprès des jeunes. *Intervenant scolaire*

Développer le goût du plein air par le plaisir avant tout. *Intervenant scolaire*

SOUTENIR LA RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS DURABLES, ACCESSIBLES ET SÉCURITAIRES

Améliorer l'accessibilité et développer une offre complète grâce à de la location d'équipement, du transport agréable, de l'hébergement et de la restauration de qualité. *Intervenant scolaire*

Avoir accès à des programmes de soutien pour l'entretien et le développement des sites.
Gestionnaire de site, producteur d'activités

Entretien des sentiers et infrastructures qui en ont besoin. *Intervenant scolaire*

Assurer l'intégration des priorités du développement du plein air dans les critères d'analyse des programmes de financement actuellement disponible en Gaspésie et créer des fonds de soutien au plein air.
Gestionnaire de site, producteur d'activités

Développer davantage de sentiers de longue randonnée (été comme hiver) avec des refuges bien répartis, car nos clients le demandent. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

Créer des budgets récurrents pour l'entretien des sentiers, par le biais des municipalités, des MRC et du gouvernement provincial. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

Investir dans des infrastructures ouvertes à l'année. *Organisation de soutien*

PLAN DE DÉVELOPPEMENT POUR UNE CULTURE DU PLEIN AIR EN GASPÉSIE

ASSURER LA SÉCURITÉ

Établir des plans d'urgence concertés, réalistes et efficaces qui permettent d'englober un grand nombre de scénarios d'urgence. Les SUMI mis en place par les MRC doivent tenir compte du développement du plein air.

Gestionnaire de site, producteur d'activités

ASSURER DES NORMES DE QUALITÉ

Travailler à augmenter la qualité (infrastructure- affichage- entretien – qualité du personnel).

Travailleur en loisir municipal

Établir des normes de qualité et s'assurer que les installations reconnues par une éventuelle labélisation répondront à des standards. *Travailleur en loisir municipal*

ÉTABLIR UNE CONCERTATION

Organiser des rencontres des partenaires régionaux de tous les domaines en lien avec le plein air afin de créer une certaine uniformité dans la promotion du plein air et favoriser le partage de la passion. *Intervenant scolaire*

Collaborer aux séjours exploratoires de Place aux jeunes dans la mise en valeur du plein air auprès de futurs nouveaux arrivants. *Organisation de soutien*

Mettre l'emphase sur la concertation de tous pour faire de la Gaspésie une destination plein air incontournable.

Organisation de soutien

Favoriser le réseautage et permettre de regrouper les intervenants en plein air. *Travailleur en loisir municipal*

Améliorer la concertation entre les différents acteurs (ex.: Conseil du Bassin versant pour les utilisateurs de la rivière Bonaventure). *Intervenant scolaire*

Réaliser un atelier de concertation (symposium) entre les différents partenaires. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

SENSIBILISER LES DÉCIDEURS AU PLEIN AIR

Réaliser une action de lobbying pour l'équité entre les usagers du territoire afin d'assurer la pérennité de l'accès des plaisanciers aux territoires gaspésiens. En 2018, il est insensé qu'un canoteur ou un baigneur soit inférieur à un pêcheur ou un autre utilisateur face à la loi. Il est important que les rivières et autres territoires soient accessibles à la population et non pas réservés à une élite comme c'était le cas dans les clubs de pêche privés le siècle passé. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

L'établissement d'une vision régionale à partir des municipalités et MRC qui se positionnent actuellement face au plein air. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

Conscientiser les élus à l'importance du plein air. *Organisation de soutien*

Convaincre Tourisme Gaspésie de l'importance du réseau de plein air en Gaspésie afin qu'ils mettent de l'avant les sites de pratique existants, tels que les réseaux de sentiers locaux et autres points d'intérêt, sans l'obligation pour ces OBNL d'avoir à payer un frais d'adhésion. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

Affirmer de façon claire le positionnement plein air de la région chez Tourisme Gaspésie. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

Répertorier et classer les sites de plein air que l'on souhaite maintenir et en assurer l'accès, la signalisation et l'entretien par une implication financière récurrente des MRC et autres partenaires. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

PARTAGER L'EXPERTISE

Élaborer un "guide d'accompagnement du promoteur plein air en herbe" pour supporter les nouveaux projets et offrir de l'aide-conseil en termes d'accès au territoire. *Travailleur en loisir municipal*

Compiler dans une revue les modes de financement possibles pour les organisations, organismes et associations. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

Promouvoir le Plan. *Intervenant scolaire*

Assurer la diffusion du plan de développement et des résultats du sondage auprès des divers partenaires. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

Diffuser les résultats du sondage et le Plan au plus grand nombre possible d'institutions, d'organismes et d'intervenants. *Organisation de soutien*

FORMER UN COMITÉ DE SUIVI AU PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Former une table de concertation entre les différents acteurs impliqués. *Gestionnaire de site, producteur d'activités*

Mettre en place un comité, composé des différents acteurs du milieu, pour une meilleure concertation. *Travailleur en loisir municipal*

Renouveler le financement pour la mise en œuvre du Plan. *Intervenant scolaire*

Mettre en place un comité de suivi pour s'assurer de la réalisation du Plan. *Travailleur en loisir municipal*

Soutenir les acteurs du milieu. *Intervenant scolaire*

ANNEXE B

Liste des fédérations et organismes québécois de plein air

Fédérations québécoises de plein air

Société québécoise de spéléologie
www.speleo.qc.ca

Rando Québec
www.randoquebec.ca

Cheval Québec
www.cheval.quebec

Vélo Québec Association
www.velo.qc.ca

Voile Québec
www.voile.qc.ca

Fédération québécoise des activités subaquatiques
www.fqas.qc.ca

Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade
www.fqme.qc.ca

Canot Kayak Québec
www.canot-kayak.qc.ca

Ski de fond Québec
www.skidefondquebec.ca

Fédération québécoise de kite (FQK)
www.federationkite.ca

Organismes en lien avec le plein air et la nature

Association des camps du Québec
www.camps.qc.ca

Regroupement Québec Oiseaux
www.quebecoiseaux.org/

Scouts du Québec
www.scouts.ca

Les Clubs 4-H du Québec Inc.
www.clubs4h.qc.ca



LOISIR ET
Gaspésie **SPORT**
Îles-de-la-Madeleine



URLS GÎM 

8, boul. Perron Est, CP 99
Caplan, Qc G0C 1H0
418-388-2121
informations@urlsgim.com

urlsgim.com